



RÉPUBLIQUE DE MAURICE

# DISCOURS DU BUDGET 2024 - 2025

**Hon. Dr Renganaden Padayachy**  
Ministre des Finances, de la Planification Économique  
et du Développement

DISCOURS DU BUDGET  
2024 – 2025

*DEMAIN EST À NOUS*

*“L’économie est au service du bien commun”*

*Jean Tirole*

## **Budget 2024-2025**

### **DEMAIN EST À NOUS**

#### **INTRODUCTION**

Monsieur le Président,

1. Je propose que l'Appropriation 2024-2025 Bill no. IV de 2024 soit lu une seconde fois.
2. Je me présente devant cette auguste Assemblée pour le cinquième et dernier budget de cette mandature.
3. Ce Gouvernement a, depuis son arrivée aux fonctions, placé les Mauriciens au cœur de son action.
4. Investir dans la population, en réduisant les inégalités pour accroître la croissance et le développement.
5. Telle est notre stratégie.
6. A l'appui de cette philosophie, nous sommes ici aujourd'hui, plus forts et plus solidaires que jamais.
7. Pourtant, au cours des dernières années, notre économie a subi ses pires chocs depuis l'indépendance.
8. Surmontant l'inimaginable, nous avons réussi à préserver et même à améliorer les moyens de subsistance de la population.

9. Le revenu mensuel moyen des ménages mauriciens a augmenté de 51,1 pour cent entre 2017 et 2023 pour atteindre 55 600 roupies.
10. La proportion de ménages gagnant moins de 25 000 roupies par mois a diminué de 43 pour cent en 2017 à 19,6 pour cent en 2023.
11. Chemin faisant aux côtés du progrès social, l'économie a surpassé son potentiel.

Monsieur le Président,

12. Nous avons enregistré un fort taux de croissance du PIB de 7,0 pour cent en 2023, après une croissance exceptionnelle de 8,9 pour cent en 2022.
13. Notre PIB a atteint 651,7 milliards de roupies en 2023, bien plus que les 628,4 milliards de roupies estimées initialement.
14. L'investissement total a augmenté de 30,9 pour cent, contre 7,8 pour cent en 2022.
15. Ceci est le résultat d'une expansion de 20,3 pour cent de l'investissement privé et de 73,5 pour cent de l'investissement public.
16. Les entrées d'IDE pour 2023 se sont élevées à 37 milliards de roupies, dépassant le précédent record de 33,5 milliards de roupies enregistré l'année d'avant.

17. Les exportations de biens et de services ont-elles augmenté de 30,8 milliards de roupies en 2023 pour atteindre 347 milliards de roupies.
18. Le taux de chômage à la fin de 2023 s'élevait à 6,1 pour cent, contre 6,8 pour cent à la fin de 2022, soit le taux le plus bas depuis plus de 25 ans.
19. L'inflation globale a diminué, passant de 10,8 pour cent en 2022 à 7,0 pour cent en 2023.
20. Le ratio de la dette publique sur le PIB s'est établie à 78 pour cent en 2023, soit une baisse de 7,2 points de pourcentage.

Monsieur le Président,

21. Joindre le progrès social à la croissance économique a porté ses fruits.
22. Cela a été possible grâce aux mesures que ce Gouvernement, sous la direction de l'Honorable Premier ministre Pravind Kumar Jugnauth, a pris.
23. Car nos jeunes sont notre avenir, nous avons rendu l'éducation entièrement gratuite du pré-primaire à l'université et avons lancé l'Independence Scheme sous forme d'une subvention unique de 20 000 roupies versées à la majorité.
24. Convaincus que tout travail mérite salaire, nous avons relevé le Revenu Minimum Garanti de 12 075 roupies à 15 000 roupies par mois en juin 2023 puis à 18 500 roupies en janvier 2024.

25. Afin que chaque Mauricien et Mauricienne aient les mêmes chances face à l'emploi, nous avons introduit et élargi la Prime à l'Emploi qui bénéficie à 6 000 membres de notre société, dont 5 500 femmes.
26. Pour assurer la dignité de nos aînés, la pension de retraite de base à partir de 60 ans a été progressivement revue de 10 000 roupies en 2022 à 11 000 roupies en juin 2023 pour arriver à 13,500 roupies depuis avril 2024.
27. Suite à la mise en place de la Contribution Sociale Généralisée (CSG) nous avons soutenu le pouvoir d'achat des Mauriciens grâce à :-
  - (a) La CSG Income Allowance de 2 000 roupies par mois à ceux gagnant mensuellement moins de 25 000 roupies et de 1 000 roupies pour ceux gagnant entre 25 000 et 50 000 roupies ;
  - (b) La CSG Child Benefit de 2 000 roupies par mois pour les enfants âgés de moins de 3 ans ; et
  - (c) La CSG Invalidation Benefit de 2 500 roupies par mois.
28. Ayant fait du soutien aux plus vulnérables notre combat, nous avons versé 4,4 milliards de roupies sous forme de subsides pour maintenir les prix de détail du riz, de la farine et du gaz ménager cette année.
29. Pour plus de justice sociale et fiscale, en particulier au bénéfice des classes moyennes, nous avons remplacé le régime fiscal linéaire d'antan par un système d'impôt progressif et plus juste

dont le taux d'imposition maximum de 20 pour cent permet à tous les Mauriciens de payer moins d'impôts qu'auparavant.

30. Aujourd'hui, un individu gagnant jusqu'à 30 000 roupies par mois n'est plus sujet à l'impôt sur le revenu.

Monsieur le Président,

31. Familles vulnérables, classes moyennes, jeunes, femmes, retraités et personnes à handicap, personne n'a été laissé de côté.

32. C'est ce qui a guidé ce mandat et continuera de le faire avec la confiance de la population.

33. Le présent Budget s'inscrit dans la continuité de notre philosophie.

34. Une croissance au service du progrès social.

35. Une croissance pour tous et avec tous.

36. Une croissance robuste, inclusive et durable.

37. En un mot, résiliente.

38. Parce que la seule façon pour notre pays de prospérer à ce rythme est d'écrire notre destin à l'unissons et avec ambition.

39. Parce que l'avenir de ce pays appartient à chaque Mauricien.

40. Parce que, Monsieur le Président, *Demain est à nous.*

41. C'est pourquoi nous nous concentrerons sur les trois piliers essentiels que sont :-

- (a) Cultiver notre dynamisme économique ;
- (b) Avancer vers la durabilité et la résilience de Maurice ; et
- (c) Construire notre avenir.

## **CULTIVER NOTRE DYNAMISME ECONOMIQUE**

Monsieur le Président,

42. Une économie dynamique crée plus d'opportunités, de meilleurs emplois, une productivité accrue, de plus importants investissements, une meilleure redistribution, une inflation plus faible, un ratio dette/PIB plus faible et moins d'inégalités.

43. C'est une meilleure économie pour de meilleures vies.

44. Pour cultiver notre dynamisme économique, nous devons améliorer le climat des affaires en vue de maintenir de plus hauts niveaux d'investissements.

45. Nous devons rendre le marché du travail plus actif pour faire croître notre productivité et notre compétitivité.

46. Nous devons renforcer le développement sectoriel pour une économie très diversifiée.

47. Cette stratégie nous amènera à un PIB de 1 000 milliards de roupies d'ici 2030.

## **Améliorer le Climat des Affaires**

Monsieur le Président,

48. Ce Budget nous permettra de continuer à améliorer l'environnement des affaires pour pleinement réaliser notre extraordinaire potentiel.
49. Nous avons atteint un taux d'investissement de 23,5 pour cent en 2023 et un record d'entrée d'IDE de 37 milliards de roupies, soit 5,7 pour cent de notre PIB.
50. Ceci est le résultat des efforts consistants du Gouvernement.
51. En 2024, l'objectif est de parvenir à un taux d'investissement de 25 pour cent en 2023 et des entrées en IDE de 40 milliards de roupies.
52. Pour atteindre ce but, une série de mesures sera implémentée.
53. Premièrement, la portabilité des comptes bancaires deviendra une réalité dès cette année.
54. Deuxièmement, le centre d'information du Companies and Business Registration Department sera opérationnel 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
55. Troisièmement, le nombre de licences intégré au National E-licensing system passera de 26 à 35, en commençant par 1celles pour les essais cliniques et les licences de pêche.

56. L'EDB travaillera avec diverses autorités pour doubler le nombre de licences délivrées électroniquement dans les trois prochaines années.
57. Quatrièmement, un Tax Arrears Settlement Scheme et un Contribution Arrears Settlement Scheme seront mis en œuvre jusqu'en juin 2025, avec une exonération totale des pénalités.
58. Cinquièmement, la Financial Services Commission rationalisera ses licences et permis afin qu'ils soient accordés dans un délai de 10 jours ouvrables, sous réserve que toutes les conditions soient remplies.
59. Sixièmement, le service de e-bunkering MACCS sera opérationnel 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
60. Septièmement, pour faciliter la résolution des litiges commerciaux, le cadre de règlement extrajudiciaire des litiges sera modernisé.
61. Huitièmement, les gazettes gouvernementales et les textes législatifs seront disponibles en format numérique d'ici décembre 2024.
62. Enfin, un nouveau consulat à La Réunion et une ambassade au Japon seront ouverts pour faciliter les relations économiques et commerciales.

## Marché du Travail

Monsieur le Président,

63. La politique de l'emploi que nous avons menée au cours de ce mandat a porté ses fruits.
64. Le taux de chômage est passé de 10,4 pour cent au dernier trimestre de 2020 à 6,1 pour cent au dernier trimestre de 2023.
65. C'est le chiffre le plus bas depuis 1996.
66. Nous continuerons cette stratégie.
67. Une stratégie où aucun individu n'est laissé pour compte.
68. Grâce aux mesures prises l'année dernière, la participation des femmes à la population active est passée de 43 pour cent à 48 pour cent.
69. Nous poursuivrons le programme de la Prime à l'Emploi pour les femmes qui ne travaillent pas, quel que soit leur âge.
70. Les personnes handicapées bénéficieront d'un soutien supplémentaire pour intégrer le lieu de travail grâce à une augmentation de la période de stage, qui passera de six mois à un an.
71. De plus, afin que plus de femmes et de personnes à handicap rejoignent le marché de l'emploi, la Prime à l'Emploi sera adaptée aux personnes souhaitant travailler à temps partiel.
72. Le Gouvernement contribuera à un montant de 7 500 roupies à leur salaire pour 20 heures de travail.

Monsieur le Président,

73. Pour que notre économie maintienne des niveaux de croissance plus élevés, nous continuerons à nous accueillir des talents étrangers.
74. Nous devons faire en sorte que les procédures soient simplifiées pour les entreprises.
75. Le seuil d'éligibilité pour l'Occupation Permit pour les professionnels sera réduit de 30 000 roupies à 22 500 roupies.
76. Les professionnels ayant un minimum de 10 ans d'expérience recevront un Occupation Permit temporaire de 3 mois leur permettant de travailler dans l'attente de leur confirmation.
77. Pour accélérer le recrutement de travailleurs étrangers :-
  - (a) L'Agricultural Workers (Job Contractors') Regulations sera modifié afin d'offrir une plus grande flexibilité pour le recrutement dans le secteur agricole ;
  - (b) Les quotas de main-d'œuvre étrangère seront supprimés dans les secteurs de l'industrie manufacturière, de la joaillerie, du port-franc et des TIC/BPO ;
  - (c) Le délai maximum pour délivrer ou renouveler un Work Permit sera fixé à 3 semaines ; et
  - (d) La période maximale de renouvellement pour le secteur manufacturier est portée à 10 ans.

78. Enfin, les non-citoyens à la retraite titulaires d'un Residence Permit seront autorisés à travailler sans Work Permit ou Occupation Permit supplémentaire.

### **Développement Sectoriel**

Monsieur le Président,

79. Notre économie est aujourd'hui plus robuste.
80. Ensemble, nous avons atteint une croissance plus forte, plus d'emplois et une économie plus résiliente.
81. Nous continuerons à stimuler les secteurs stratégiques pour construire l'avenir que nous méritons.

### ***Les PME et L'Entrepreneuriat***

82. Tout au long de ce mandat, le Gouvernement a été aux côtés des PME, des entrepreneurs et des innovateurs.
83. Nous continuerons à encourager l'esprit d'entreprise pour une économie diversifiée, résiliente et compétitive en :-
- (a) Versant l'intégralité de la compensation salariale jusqu'à 2 000 roupies pour les PME jusqu'en décembre 2024 ;
  - (b) Accordant un rabais de 10 pour cent sur les loyers de la Development Bank of Mauritius pour les PME dans les secteurs productifs pendant deux ans ;
  - (c) Radiant les prêts en souffrance depuis plus de 20 ans à la date du 30 juin 2025 et les prêts des micro-entrepreneurs décédés contractés auprès de la DBM ;

- (d) Augmentant le remboursement annuel maximum à 500 000 roupies dans le cadre du SME Refund Scheme pour la participation à des foires internationales ; et en
  - (e) Renonçant à 50 pour cent des arriérés de loyers de plus de 5 ans à la DBM par les PME, à condition qu'elles règlent le montant restant d'ici juin 2025.
84. Nous allons également apporter un soutien financier pour une période de 3 ans pour l'apposition de codes-barres par les PME, les coopératives et les petits agriculteurs.
85. Pour donner aux coopératives les moyens de fortement se développer :-
- (a) Un nouveau programme sera mis en place et couvrira 50 pour cent des coûts de digitalisation jusqu'à un maximum de 100 000 roupies ;
  - (b) Les coopératives bénéficieront des programmes de la DBM et de la IFCM ; et
  - (c) Les coopératives recevront des intérêts sur les comptes détenus dans les banques publiques.

### ***L'Agro-Industrie***

86. L'agro-industrie est fondamentale pour notre avenir.
87. Nous ne pouvons pas rester insensibles à l'impact du changement climatique sur la sécurité alimentaire et la disponibilité des cultures vivrières.

88. Nous allons donc proposer une série de mesures pour soutenir la résurgence de l'agro-industrie.

### ***Secteur des Cultures Vivrières***

89. Pour stimuler davantage la production locale de cultures vivrières et réduire notre dépendance à l'égard des importations, nous étendons :-

- (a) La subvention de 50 pour cent, jusqu'à un maximum de 500 000 roupies, pour la construction d'un maximum de deux fermes abritées, y compris le remplacement des filets en plastique ;
- (b) La subvention de 50 pour cent pour l'achat d'engrais ;
- (c) La subvention de 75 pour cent pour les semences de pommes de terre, d'oignons, de carottes, de haricots, d'ail et de tomates ;
- (d) La subvention de 250 000 roupies pour l'achat d'équipement par les petits planteurs ; et
- (e) La subvention de 300 000 roupies aux coopératives pour l'acquisition d'équipements destinés à stimuler la production locale.

90. En outre, le Gouvernement fournira :-

- (a) Une subvention de 1 million de roupies et des facilités de leasing à des conditions préférentielles par la IFCM pour les planteurs qui achètent des installations d'élevage en conteneurs entièrement équipées ;

- (b) 10 millions de roupies pour l'amélioration des routes, des drains et des fermes abritées dans la zone biologique de Britannia ; et
  - (c) 50 millions de roupies pour la mise en place d'un entrepôt frigorifique au marché national de gros afin d'augmenter la durée de conservation des fruits et légumes.
91. Pour soutenir la résurgence du secteur du thé, nous allons fournir 6 millions de roupies pour poursuivre le Road Mending Scheme pour les coopératives de thé.
92. Les cultivateurs de thé occupant au moins un arpent de terre bénéficieront de la franchise de droits de douane pour l'achat d'un 4x2.
93. Enfin, nous augmenterons de 80 pour cent l'allocation d'hiver pour les producteurs de thé, qui passera de 2,50 roupies par kg à 4,50 roupies par kg.
94. Pour les planteurs affectés par des événements météorologiques extrêmes, nous allons :-
- (a) Maintenir une compensation en espèces de 6 000 roupies par arpent pour le premier cycle de culture annuel ; et
  - (b) Introduire une compensation en espèces de 3 000 roupies par arpent pour un deuxième cycle de culture chaque année ;

Monsieur le Président,

95. Nous avons conduit le renouveau de l'industrie de la canne à sucre.

96. Grâce au Cane Replantation Scheme et au Cane Revolving Fund Scheme, quelque 9 900 arpents de terre ont été replantés au cours des trois dernières années.
97. Afin de poursuivre le renouvellement des plantations de canne à sucre :-
- (a) Nous augmentons la subvention dans le cadre du Cane Replantation Scheme de 50 000 à 60 000 roupies par arpent pour restaurer les terres à canne abandonnées ; et
  - (b) Le Cane Revolving Scheme de la DBM sera renouvelé pour une période d'un an.
98. La subvention de 50 pour cent pour la certification verte de la production de sucre sera maintenue.
99. Pour les planteurs produisant jusqu'à 60 tonnes de sucre, le Gouvernement :-
- (a) Continuera à payer la prime au Sugar Insurance Fund Board ;
  - (b) Accordera une subvention de 50 pour cent pour l'achat d'engrais ;
  - (c) Continuera à fournir une aide financière de 150 000 roupies pour l'achat de systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte ; et
  - (d) Renoncera à la CESS pour la récolte 2024.

100. De plus, pour la récolte 2024, nous augmentons le revenu minimum garanti du sucre à 30 000 roupies par tonne, soit une augmentation de 20 pour cent sur deux ans.

### ***Secteur de L'Élevage***

Monsieur le Président,

101. Le secteur de l'élevage est essentiel à notre stratégie en matière de sécurité alimentaire.

102. Nous soutiendrons nos agriculteurs et nos éleveurs pour produire plus localement. A cette fin, je fais provisions pour des subventions :-

(a) Jusqu'à 225 000 roupies pour l'importation de vaches, de chèvres, de porcs et de moutons ;

(b) De 200 000 roupies pour la construction et l'amélioration des étables et l'achat de chèvres, de moutons, de porcs et de vaches ; et

(c) De 10 000 roupies aux éleveurs de veaux.

103. Les subventions seront augmentées de 50 pour cent sur :-

(a) Le coût des services vétérinaires, qui passera de 1 000 à 1 500 roupies ; et

(b) L'achat de génisses de 5 000 à 7 500 roupies.

104. Nous augmentons la subvention au titre du Pasture Development Scheme à 25 000 roupies par arpent.

105. Nous ferons l'acquisition d'une clinique vétérinaire mobile pour fournir plus rapidement des services aux fermiers pour leurs élevages.
106. Nous augmentons également la subvention sur les aliments pour animaux de 33 pour cent passant de 15 à 20 roupies par kilogramme.
107. Pour nos agriculteurs et nos éleveurs, nous allons :-
  - (a) Accorder une subvention pouvant aller jusqu'à 300 000 roupies pour l'achat de clôtures et d'équipements de sécurité ; et
  - (b) Augmenter le seuil de 250 000 roupies à 300 000 roupies pour l'achat d'équipements de mécanisation des terres.

Monsieur le Président,

108. Afin d'exploiter le potentiel du secteur de l'apiculture, le Gouvernement augmentera :-
  - (a) La subvention unique dans le cadre du Bee Keeping Scheme, qui passera de 150 000 à 200 000 roupies pour l'installation de clôtures ; et
  - (b) La subvention de 50 pour cent pour l'acquisition de caméras CCTV fonctionnant à l'énergie solaire, qui passera d'un maximum de 25 000 roupies à 30 000 roupies.
109. En outre, nous accorderons une subvention de 500 roupies par reine d'abeille aux apiculteurs jusqu'à un maximum de 10 reines.

110. Enfin, la DBM étendra son Amnesty Scheme à l'annulation des prêts en souffrance depuis plus de 20 ans au mois de juin 2025 et des prêts des éleveurs, agriculteurs et planteurs décédés.

### ***L'Économie Bleue***

Monsieur le Président,

111. En tant que nation insulaire, la pêche fait partie de notre riche héritage.
112. Ce Gouvernement s'est toujours tenu aux côtés de nos pêcheurs.
113. Nous avons été les premiers à prendre en compte la subsistance, l'indépendance financière et la retraite, des pêcheurs.
114. Cette année, nous prendrons une série de mesures pour soutenir cette industrie, via :-
- (a) Une subvention de 300 000 roupies aux pêcheurs pour l'achat d'une canote ;
  - (b) Une subvention de 6 millions de roupies aux coopératives pour l'achat de bateaux de pêche semi-industriels ;
  - (c) Une subvention de 1 million de roupies aux pêcheurs individuels pour l'achat de bateaux de pêche semi-industriels ;

- (d) L'augmentation de la subvention pour l'achat :
  - i. d'hameçons et matériel de pêche, de 2 500 roupies à 3 500 roupies ; et
  - ii. de matériaux pour la construction de pièges à poissons, de 5 000 roupies à 7 500 roupies.
- (e) La mise en place de marchés aux poissons modernes dans la région de Mahébourg, Grand Baie, Baie du Cap et Trou d'eau douce ;
- (f) La construction d'un poste de pêche à Saint Brandon pour la surveillance des pêcheurs sur les berges ; et
- (g) L'octroi d'une subvention unique de 50 000 roupies aux pêcheurs enregistrés pour le renouvellement des moteurs hors-bord.

115. Pour la sécurité des pêcheurs, nous allons :-

- (a) Fournir 10 millions de roupies pour la mise en place de bouées de marquage ; et
- (b) Installer une deuxième couche de dispositifs de concentration de poissons sur l'ensemble de l'île.

Monsieur le Président,

116. Il y a deux ans, nous avons introduit une somme forfaitaire pour les pêcheurs artisanaux âgés de 65 ans et plus qui rendent leur licence.

117. Nous portons cette somme à 125 000 roupies, au lieu de 100 000 roupies.
118. Pour les pêcheurs au filet qui rendent leurs licences de pêche, nous augmentons la compensation de 100 000 à 125 000 roupies pour les individus et de 200 000 à 250 000 roupies pour les coopératives.
119. En cas de décès soudain du pêcheur, un montant de 200 000 roupies à titre de retraite sera versé à ses héritiers.
120. Nous augmentons également de 200 000 à 300 000 roupies l'allocation de décès versée aux familles des pêcheurs perdus en mer.
121. En outre, la DBM étendra son Amnesty Scheme pour l'annulation des prêts en souffrance depuis plus de 20 ans au mois de juin 2025 et des prêts des pêcheurs décédés.
122. Nous fournissons également la franchise de droits aux pêcheurs enregistrés pour l'acquisition d'un véhicule 4 x 4.
123. Enfin, nous augmentons la Bad Weather Allowance pour les pêcheurs de 650 à 800 roupies.

### ***Industrie Manufacturière***

Monsieur le Président,

124. Le secteur manufacturier a été l'un des secteurs les plus résistants de notre économie, malgré la pandémie, la guerre en Ukraine, l'augmentation des prix du fret et les pénuries de main-d'œuvre.

125. Le secteur a enregistré, pour la deuxième année consécutive, une croissance à deux chiffres.
126. L'année dernière, il a augmenté de 12,9 pour cent, après une croissance de 10,4 pour cent en 2022.
127. Les exportations de biens ont dépassé les 100 milliards de roupies en 2022 et 2023.
128. Notre objectif est d'atteindre 150 milliards de roupies d'exportations de biens par an.
129. Nous fournirons un ensemble complet de mesures pour soutenir notre base industrielle et stimuler notre industrie d'exportation.
130. Pour stimuler la production et la consommation de biens produits localement, le Gouvernement va :-
  - (a) Introduire le programme « Industrie du Futur » pour environ 100 PME sur une période de 3 ans pour leur permettre de numériser leurs opérations ; et
  - (b) Faciliter le développement d'un réseau de distribution de 10 points de vente au détail et de boutiques à travers l'île pour les produits *Made in Moris*.
131. Par ailleurs, le crédit d'impôt à l'investissement de 15 pour cent sur 3 ans inclura désormais l'IA et les brevets.

Monsieur le Président,

132. Il est tout aussi essentiel de nous engager dans une transformation durable de l'industrie de l'exportation.
133. Nous devons diversifier nos exportations, améliorer notre compétitivité à l'export et exploiter de nouveaux segments de marché ainsi que de nouvelles destinations.
134. Un aspect essentiel de notre industrie textile est sa compétitivité.
135. Le Gouvernement apportera un soutien à la masse salariale de l'industrie textile en compensant l'augmentation du salaire minimum et la compensation salariale de 2024.
136. Nous introduirons une Export Manufacturing Regulations sous l'Economic Development Board Act, afin, entre autres, de :-
  - (a) Définir une entreprise de fabrication de produits d'exportation comme ayant un minimum de 30 pour cent de chiffre d'affaires à l'exportation ;
  - (b) Créer un fonds de promotion des exportations doté d'un capital de départ de 50 millions de roupies ; et
  - (c) Créer un Export Development Council, composé de représentants des secteurs public et privé pour élaborer des stratégies d'exportation, y compris l'identification des produits et des marchés.

Monsieur le Président,

137. Le Africa Warehousing Scheme a été fructueux puisque les exportations ont été multipliées par dix pour atteindre 475 millions de roupies en moins de trois ans.
138. Nous prolongeons donc le programme jusqu'en 2027 et l'étendons au Kenya.
139. Pour continuer à faciliter les exportations, les Freight Rebate, Trade Promotion and Marketing, Export Credit Guarantee Schemes sont prolongés d'un an.
140. En outre, les nouveaux exportateurs dont le chiffre d'affaires est inférieur à 20 millions de roupies bénéficieront d'un remboursement accru de 40 pour cent pour une période d'un an dans le cadre du Freight Rebate Scheme.
141. Le Trade Promotion and Marketing Scheme inclura désormais la Nouvelle-Zélande.
142. Afin d'accélérer la décarbonisation du secteur industriel, le Carbon Neutral Loan Scheme prendra en compte le coût des batteries.
143. Enfin, nous étendrons le DBM Wage Support Scheme sur une période de 7 ans jusqu'en 2031.

## ***Construction***

144. Notre pays est engagé dans d'importants investissements publics, avec la construction de logements sociaux, de drains, de routes et d'autres projets d'infrastructure.
145. En outre, plus de 300 milliards de roupies d'investissements du secteur privé sont en cours de facilitation à l'EDB.
146. Pour renforcer davantage la capacité de l'industrie de la construction, le Gouvernement va :-
  - (a) Harmoniser les frais pour les Building and Land Use Permits (BLUP) dans toutes les autorités locales ;
  - (b) Étendre la période de validité d'un BLUP pour le démarrage de la construction de 2 ans à 3 ans ;
  - (c) Prévoir des délais harmonisés pour la réalisation des Environment Impact Assessments ; et
  - (d) Rationaliser le processus d'octroi des permis de conversion des terres.

## ***TIC/BPO***

Monsieur le Président,

147. Le secteur des TIC/BPO est un secteur dynamique et résilient qui catalyse l'innovation et la croissance dans l'économie
148. Le secteur a crû de façon constante à un taux annuel moyen de plus de 4 pour cent.

149. L'année dernière, il a enregistré une croissance de 4,5 pour cent.
150. Afin d'accélérer le développement de ce pilier économique, le Gouvernement introduira :-
- (a) Un remboursement de 25 pour cent dans le cadre du Small Business Digital Champion Scheme sur les investissements d'un minimum de 500 000 roupies dans les nouvelles technologies et l'équipement ;
  - (b) Une plateforme virtuelle pour présenter les services informatiques mauriciens ; et
  - (c) Une marge préférentielle accrue de 50 pour cent pour les sociétés locales de services.
151. En outre, un plan quinquennal 2025-2030 pour l'industrie digitale sera élaboré.

Monsieur le Président,

152. Le développement et la diffusion de l'Intelligence Artificielle à travers le monde offrent de vastes opportunités pour Maurice.
153. Elle nous permettra d'améliorer notre compétitivité et notre productivité au niveau international.
154. Nous lancerons une campagne nationale « AI-for-ALL » pour encourager l'utilisation des outils d'IA dans les écoles, les universités, les entreprises et auprès du grand public.

155. En outre, les cours de formation impliquant l'IA seront éligibles à un remboursement accru de 90 pour cent.
156. Enfin, pour accélérer la transition vers les énergies renouvelables, la CEB lancera un ICT Sector Carbon Neutral Scheme, l'électricité excédentaire étant exportée à 4,20 roupies par kWh.

### ***Sciences de la Vie et Biotechnologie***

Monsieur le Président,

157. Le secteur des sciences de la vie et de la biotechnologie est une industrie naissante qui a le potentiel de devenir un élément clé de notre paysage économique.
158. Nous devons fournir le soutien nécessaire pour promouvoir Maurice en tant que hub pour les acteurs internationaux désireux d'y installer leurs activités de recherche et développement.
159. Pour renforcer l'innovation et la croissance dans le secteur, une Autorité de régulation biopharmaceutique mauricienne sera mise en place.
160. Afin d'attirer les centres internationaux de fertilité à s'installer à Maurice, une Assisted Reproductive Technology Act sera introduite pour réglementer et superviser les cliniques de technologie de reproduction et les banques de technologie assistée.

## ***Services Financiers***

Monsieur le Président,

161. Le secteur des services financiers est le principal contributeur à notre PIB, avec une croissance de 4,4 pour cent en 2023.
162. Pour maintenir l'élan et diversifier davantage le secteur, nous adoptons les mesures suivantes :-
  - (a) Les détenteurs de licences de Payment Intermediary Services (PIS) bénéficieront du régime d'exemption partielle ;
  - (b) Le Fund and Asset Manager Certificate sera amendé pour inclure au moins deux responsables qualifiés ;
  - (c) Le Funds Regime sera modifié pour renforcer l'attractivité de la juridiction ;
  - (d) Le Blueprint pour le secteur des services financiers sera revu à la lumière des nouvelles opportunités, des nouveaux défis et des nouvelles menaces ;
  - (e) Un Blueprint pour le développement de Maurice en tant que centre Fintech dans la région sera conçu avec l'aide de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique ; et
  - (f) L'e-KYC centralisé sera étendu au secteur du Global business.

163. En outre, pour consolider la position du Centre financier international de Maurice, nous allons :-
- (a) Introduire un visa d'expert de 10 ans pour attirer les experts étrangers dans la gestion de fortune, le family office, les actifs virtuels et les jetons virtuels ; et
  - (b) Explorer la signature d'un Strategic Partnership Agreement (SPA) avec l'Inde et les pays africains.
164. Nous initierons de nouvelles discussions avec les autorités indiennes concernant le développement du secteur financier.
165. De plus, un nouveau cadre pour les obligations d'État sur le marché secondaire sera mis en place au Stock Exchange of Mauritius.
166. Pour encourager l'adoption des paiements numériques à Maurice, la Banque de Maurice supprimera les frais associés à l'utilisation de la plateforme du système de paiements instantanés MAUCAS.

## ***Tourisme***

Monsieur le Président,

167. Selon les Nations Unies, l'industrie du tourisme à Maurice s'est rétablie à 94 pour cent des niveaux pré-pandémiques, contre une moyenne mondiale de 88 pour cent.
168. Cela montre que les mesures prises par le Gouvernement depuis la pandémie ont porté leurs fruits.

169. En effet, les recettes touristiques en 2023 ont été 36 pour cent plus élevées qu'en 2019, atteignant 86 milliards de roupies.
170. Le pays attire des touristes qui dépensent plus et qui restent plus longtemps.
171. Notre objectif pour 2024 est d'atteindre les 1,4 million d'arrivées touristiques et les 100 milliards de roupies de recettes touristiques.
172. Pour soutenir la promotion et le marketing de la destination Maurice :-
- (a) Le budget de la MTPA pour la promotion et le marketing de la destination est augmenté de plus de 20 pour cent pour atteindre 600 millions de roupies ;
  - (b) La subvention accordée aux PME pour les projets est augmentée pour atteindre 800 000 roupies ; et
  - (c) Le montant du Participation in International Fairs SME Refund Scheme est augmenté pour atteindre 275 000 roupies.
173. Pour faciliter l'utilisation des bateaux de plaisance par les touristes et le public, deux jetées seront construites à Trou d'Eau Douce et Rivière Noire.
174. Afin d'améliorer l'expérience des voyageurs, le Gouvernement accélérera la mise en œuvre du e-Gate et du e-Passport.

Monsieur le Président,

175. Nous continuerons à encourager le développement du tourisme durable pour faire de Maurice une destination certifiée verte d'ici 2030.
176. L'année dernière, le village de Bel Ombre a franchi une étape importante en obtenant une place dans la liste des Green Destination Top 100 Stories.
177. Cette année, la Tourism Authority s'engagera dans le processus de certification accréditée de Bel Ombre auprès du Conseil mondial du tourisme durable d'ici décembre 2025.
178. A Rodrigues, le nouvellement rénové Cotton Bay Hotel ouvrira ses portes le mois prochain.

### ***Arts et Culture***

Monsieur le Président,

179. Les arts et la culture sont au cœur de notre fabrique nationale.
180. Leur impact va au-delà de l'économie, la société dans son ensemble en bénéficiant.
181. Nous devons transformer le secteur en une industrie artistique créative dynamique et prospère.
182. Nos talents et artistes locaux ont tous pour devenir la fierté de Maurice, tant au niveau local qu'à l'étranger.

## ***Soutien aux Artistes***

183. L'année dernière, le Gouvernement a introduit une législation historique pour reconnaître le statut des artistes dans notre économie.
184. Notre première priorité est de renforcer le soutien aux artistes professionnels enregistrés.
185. 25 millions de roupies sont fournies au Professional in the Arts Council pour le financement de plans et de programmes visant à soutenir les professionnels de l'art.
186. Afin de reconnaître comme il se doit nos artistes locaux de renom, nous allons :-
  - (a) Lancer un Artist of the Year Award d'un montant de 250 000 roupies pour présenter et commercialiser les œuvres artistiques des professionnels des arts visuels, de la littérature, de la musique, de l'audiovisuel et des médias numériques, de la danse et des arts du spectacle ; et
  - (b) Introduire un Artist Welfare Fund pour soutenir les professionnels des arts et leurs familles.
187. En outre, pour assurer un environnement propice à nos artistes, nous fournirons une double déduction fiscale sur les coûts encourus par les entreprises qui soutiennent un professionnel enregistré dans le domaine des arts.
188. Deuxièmement, pour encourager davantage de jeunes à acquérir une formation professionnelle dans le domaine de la musique et de la danse :-

- (a) L'Artist Incubator Scheme comprendra le mentorat de talents dans les domaines du Séga mauricien traditionnel et du Bhojpuri ; et
- (b) Le Gouvernement continuera de prendre en charge les frais d'examen international pour les cours sanctionnés par un diplôme au Conservatoire national de musique François Mitterrand.

189. Troisièmement, les investissements privés dans le développement de l'industrie de la création, incluant de salles de concerts et de théâtres, pourront bénéficier d'un Premium Investor Certificate assorti d'incitations en matière de fiscalité, de services publics, de main-d'œuvre et d'infrastructures, entre autres.

### ***Préservation du Patrimoine***

Monsieur le Président,

190. Notre culture et notre patrimoine représentent un enrichissement sans fin.

191. Nous devons les préserver et les promouvoir.

192. Dans le cadre de la promotion de ce patrimoine ancestral, nous allons :-

- (a) Célébrer « La nuit du Séga » au Morne en octobre 2024, un événement célébré pour la dernière fois il y a 60 ans ;

- (b) Organiser une conférence sur les « Routes des peuples esclaves » en février 2025 pour marquer le 190ème anniversaire de l'abolition de l'esclavage ; et
- (c) Lancer l'International Indentured Labour Route Project en mai 2025.

193. Dans le cadre de la préservation de notre patrimoine culturel, nous projetons de :-

- (a) Développer un quartier de patrimoine culturel à l'Aapravasi Ghat World Heritage Property pour célébrer la riche histoire mauricienne, promouvoir l'échange culturel et améliorer l'expérience des visiteurs ;
- (b) Entreprendre des travaux préliminaires pour la mise en place d'un centre d'interprétation, y compris un musée du marronnage et un marché artisanal au Morne ; et
- (c) Prévoir la restauration du Canal Dayot Aqueduct, de la tour de l'ancien moulin à poudre à Pamplémousses, de la tour du moulin à vent de Belle Rive et de la Batterie de L'Harmonie aux Salines.

194. Les organisations socioculturelles jouent un rôle clé dans la promotion de nos valeurs culturelles, linguistiques et religieuses. Le Gouvernement va donc :-

- (a) Augmenter la subvention pour l'organisation d'activités culturelles à 10 millions de roupies ; et
- (b) Allouer des fonds sur trois ans pour la construction de centres culturels.

## **AVANCER VERS LA DURABILITE ET L'INCLUSIVITE DE MAURICE**

Monsieur le Président,

195. La deuxième stratégie consiste à poursuivre notre programme en faveur d'une République de Maurice inclusive et durable.
196. Nous encouragerons la production locale et l'efficacité de l'approvisionnement en énergie et en eau.
197. Nous donnerons la priorité à l'agenda climatique en promouvant une économie circulaire, l'écologisation de notre île et la conservation de nos sites terrestres et côtiers.
198. Nous assurerons un avenir inclusif à nos enfants en investissant dans leur bien-être, leur éducation et leur sécurité.

### **L'Énergie**

Monsieur le Président,

199. L'année dernière, nous nous sommes fixés pour objectif de faire de Maurice une économie neutre en carbone.
200. Une économie basée sur un approvisionnement en énergie propre, verte, locale et sûre.
201. Nous agissons rapidement pour réduire notre dépendance à l'égard des combustibles fossiles.

202. Grâce aux programmes d'énergie renouvelable de la CEB, plus de 9 200 systèmes photovoltaïques ont été approuvés à ce jour pour être installés chez les particuliers et les entreprises, avec une capacité de production de plus de 250 MW d'électricité.
203. Un Government Support Agreement sera établi pour débloquer l'investissement du secteur privé dans des projets d'énergie renouvelable de plus de 15 milliards de roupies dans les deux prochaines années.
204. Afin d'orienter notre approvisionnement en énergie vers des sources d'énergie renouvelables locales, nous allons :-
- (a) Lancer un Agri-voltaic Scheme pour permettre aux planteurs, aux agriculteurs et aux éleveurs de produire de l'électricité à un tarif préférentiel de 5 roupies par kWh ;
  - (b) Introduire un Community Based Solar PV Scheme pour les ménages des localités vulnérables qui bénéficieront de 50 kWh d'électricité par mois gratuitement ;
  - (c) Installer 3 500 kits photovoltaïques sur les toits de ménages, d'ONG et d'institutions religieuses et caritatives ;
  - (d) Réorganiser le Net Billing Scheme pour permettre aux ménages d'installer des batteries et de vendre l'excédent d'électricité produite à la CEB ;
  - (e) Augmenter le Home PV Scheme de 5 kWh à 15 kWh ;
  - (f) Mettre en place un système supplémentaire de stockage d'énergie par batterie de 20 MW à L'Avenir ; et

- (g) Installer des panneaux solaires photovoltaïques sur les toits des bâtiments publics pour une capacité totale de 5 mégawatts.
205. En outre, la DBM Ltd augmentera le montant maximum des prêts pour l'achat de kits solaires et de batteries par les ménages à 350 000 roupies.
206. Dans notre effort pour éliminer progressivement le charbon dans la production d'électricité, la CEB va transférer sa production sur le biocarburant à Maurice et à Rodrigues.
207. Dans notre effort pour réduire la consommation d'énergie et améliorer l'efficacité énergétique :-
- (a) Des normes minimales de performance énergétique seront mises en œuvre pour les pompes électriques ; et
  - (b) La DBM mettra en œuvre un programme de prêts pour l'efficacité énergétique pour la l'implémentation des mesures d'économie d'énergie.

Monsieur le Président,

208. Il y a deux ans, nous avons supprimé les droits d'accises sur les véhicules électriques et hybrides.
209. L'impact a été instantané.
210. La part des ventes de véhicules électriques et hybrides est passée de 24 pour cent à 46 pour cent.

211. Pour soutenir davantage le verdissement de notre parc automobile :-

(a) Le droit d'accise négatif de 200 000 roupies pour l'achat de véhicules électriques sera prolongé jusqu'en juin 2025 ; et

(b) Le CEB installera des stations de recharge publiques prépayées.

### **Poursuivre notre Agenda Climat**

Monsieur le Président,

212. L'élévation du niveau des mers, les crues soudaines, les précipitations sans précédent et les conditions météorologiques extrêmes sont aujourd'hui une conséquence visible du changement climatique.

213. Nous ne pouvons pas rester insensibles lorsque nous voyons nos plages immaculées être balayées, nos récifs coralliens détruits et nos lagons et forêts privés de leur source de vie.

214. Nos actions d'aujourd'hui doivent être audacieuses et efficaces.

215. Cette initiative ne peut être menée de façon isolée.

216. Elle nécessite la collaboration de tous et de chacun : le Gouvernement, les entreprises et la société civile.

217. Pour réaliser notre programme d'adaptation et d'atténuation, nous devons mobiliser quelque 300 milliards de roupies.

218. C'est pourquoi nous introduisons un Corporate Climate Responsibility (CCR) levy, équivalent à 2 pour cent des bénéfices de l'entreprise.
219. Les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 millions de roupies seront exemptées de cette contribution.
220. Elle sera utilisée pour soutenir les initiatives nationales visant à protéger, gérer, investir et restaurer l'écosystème naturel du pays et à lutter contre les effets du changement climatique.
221. Un Climate and Sustainability Fund sera ainsi créé pour mettre en œuvre ce programme.
222. Ce fonds sera en outre ouvert aux dons d'organisations internationales et de particuliers et sera géré par un comité mixte public-privé.

Monsieur le Président,

223. Un montant de 3,2 milliards de roupies est affecté, dans le cadre du Climate and Sustainability Fund, à des projets visant à lutter contre le changement climatique.
224. Plus de 37 km de notre littoral ont été affectés par l'érosion des plages.
225. Au cours des cinq prochaines années, nous restaurerons 26 km de littoral et réhabiliterons une trentaine de sites dégradés à travers l'île :-

- (a) Dans le Nord, à Trou aux Biches, Pointe des Lascars, Grand-Baie, Mon Choisy, Bain Bœuf et Bras D'Eau ;
  - (b) Dans le Sud, à Bel Ombre, Riambel, Rivière des Galets, Saint Félix, Blue Bay, Pointe d'Esny, Pointe des Régates, Bois des Amourettes et Rivière des Créoles ;
  - (c) Dans l'Est, à Poste de Flacq, Belle Mare, Grand River South East et Palmar ; et
  - (d) Dans l'Ouest, à Albion, La Preneuse, La Mivoie Rivière Noire, Le Morne Trou Chenille, La Prairie, Flic-en-Flac, Wolmar, Le Morne Village et Petit Verger.
226. Nous investirons dans des travaux correctifs d'adaptation sur 5 kilomètres de littoral à Bain Bœuf, Mon Choisy, Le Morne, Grand Sable, La Prairie, Grand Rivière Sud Est et Baie du Cap.
227. Nous allons à cette fin permettre l'extraction de sable pour les plages.
228. Nous introduirons le concept de villages durables en promouvant les infrastructures éco-respectueuses, la conservation de l'environnement et la résilience des communautés, dans les régions côtières et touristiques.
229. Nous lancerons également dans un programme de réensemencement des lagunes pour reconstruire notre écosystème marin.

230. De plus, nous implémenterons le programme national de restauration et de replantation des récifs coralliens comprenant :-

- (a) L'établissement de 250 fermes coralliennes à Belle Mare, à Pointe-aux-Feuilles, au port de Port-Louis, à Trou aux Biches et à Flic-en-Flac ;
- (b) L'utilisation de techniques durables d'élevage de coraux pour cultiver et transplanter quelque 25 000 coraux dans des zones de récifs dégradées chaque année pendant 3 ans ; et
- (c) L'installation de caméras sous-marines sur les sites d'élevage de coraux afin de fournir des flux vidéo en direct.

231. Les huîtres peuvent agir comme des purificateurs naturels de l'eau en filtrant et en éliminant les polluants.

232. Nous inviterons les particuliers et les entreprises à soumettre des propositions pour la mise en place de fermes ostréicoles sur l'ensemble de l'île.

233. En outre, des entreprises recevront une licence pour le nettoyage des plages par le ramassage des algues et des plantes marines en vue de leur valorisation dans des produits tels que les engrais.

Monsieur le Président,

234. Nous nous engagerons dans un Reforestation and Tree Plantation Programme dans toute l'île.

235. Notre objectif est d'augmenter la couverture arborée de 100 hectares par an au cours de la prochaine décennie. Pour ce faire, nous allons :-

- (a) Rendre obligatoire pour les morcellements de plus de 5 arpents, y compris les Smart Cities, d'allouer au moins 4 pour cent de la zone totale pour le développement d'une mini forêt, avec des arbres endémiques ;
- (b) Investir et restaurer les zones éco-sensibles ayant une valeur incomparable en raison de leur paysage, de leur faune et de leur flore, de leur biodiversité et de leurs valeurs naturelles ;
- (c) Planter des arbres sur les berges des rivières, sur les montagnes et dans les sites identifiés par les conseils de village et les municipalités ;
- (d) Réhabiliter le jardin botanique SSR et préserver ses plantes endémiques ; et
- (e) Distribuer des arbres à planter aux élèves des écoles primaires.

Monsieur le Président,

236. Le nettoyage, le verdissement et l'embellissement de notre pays est une tâche critique et collective.

237. La National Environment Cleaning Agency (NECA) a été créée sous l'égide du Bureau du Premier ministre pour développer notre stratégie nationale de nettoyage.

238. Pour parachever cette stratégie, nous allouons les fonds nécessaires pour le nettoyage de :-

- (a) Toutes les routes primaires et secondaires, les autoroutes et les routes secondaires dans les villes et les villages de l'île ;
- (b) 500 sites publics majeurs à travers l'île, y compris Grand Bassin, Eau Bouillie, Rochester Falls, Viewpoints Chamarel, Eau Bleu Falls, Marie Reine de la Paix, Trou Chenilles Trail, Dutch First Landing, Bassin des Esclaves et Pas Géométriques La Bonté ;
- (c) 100 plages très fréquentées ; et
- (d) 500 km de drains et de cours d'eau, en particulier dans des zones fortement exposées aux inondations.

239. La NECA recrutera quelques 2 000 employés à cette fin.

Monsieur le Président,

240. Nous continuerons à promouvoir une économie circulaire en encourageant le recyclage et la réutilisation des produits en :-

- (a) Supprimant la taxe sur les bouteilles en PET au profit de bouteilles en plastique entièrement biodégradables ;
- (b) Mettant en œuvre la responsabilité élargie du producteur pour les déchets électroniques et électriques ;
- (c) Initiant le tri à la source des déchets par la distribution de poubelles aux ménages ; et en

(d) Permettant l'importation de pneus usagés dans le seul but de les rechapier pour l'exportation.

- 241. Le traitement des déchets a une valeur à la fois économique et écologique.
- 242. Deux installations régionales de traitement intégré des déchets seront donc développées sur la base d'un PPP pour convertir les déchets en compost et en nouveaux matériaux.
- 243. De plus, le recyclage sera désormais classé comme une activité manufacturière afin de permettre aux entreprises de bénéficier d'incitations et de programmes.

### ***Gestion des Inondations***

Monsieur le Président,

- 244. Les conditions météorologiques extrêmes telles que les pluies torrentielles sont observées dans des endroits inimaginables et aucun pays n'est épargné.
- 245. Maurice ne fait pas exception.
- 246. C'est pourquoi nous devons investir dans des programmes de gestion des inondations.
- 247. Cette année, nous faisons provisions de 1 milliard de roupies pour poursuivre la mise en œuvre de 132 autres projets de drains pour une valeur totale de 3,5 milliards de roupies.

## ***Travaux de glissements de Terrain***

Monsieur le Président,

248. Les travaux relatifs aux glissements de terrain sont essentiels pour renforcer la résilience des communautés face aux catastrophes naturelles.

249. Ils permettent de créer des environnements de vie plus sûrs pour les générations actuelles et futures.

250. Nous fournissons 178 millions de roupies pour l'achèvement des travaux de protection contre les glissements de terrain, y compris :-

(a) Des travaux de stabilisation à la Rivière des Créoles, au pont de la Rivière des Anguilles et à Chamarel ; et

(b) Des travaux de stabilisation des pentes le long de la route Plaisance-Ferney à Rivière des Créoles.

251. Nous continuerons à investir dans des travaux d'atténuation des inondations et des glissements de terrain au Hochet, à Crève-Cœur, la Montagne des Signaux, le Ruisseau du Pouce, Chitrakoot et Quatre Sœurs.

## **L'Eau**

Monsieur le Président,

252. Le changement climatique n'a pas seulement affecté le pays en termes d'inondations soudaines, nous assistons également à

des périodes prolongées de sécheresse qui provoquent des tensions sur l'approvisionnement en eau.

253. Il est impératif d'augmenter notre capacité de stockage en eau et d'améliorer notre réseau de distribution.
254. 2,5 milliards de roupies seront allouées aux infrastructures de stockage d'eau existantes et nouvelles comme suit :-
- (a) 1,2 milliards de roupies cette année pour le remplacement des canalisations sur l'ensemble de l'île, notamment à L'Escalier, Mahébourg, Vallée des Prêtes, Ferney et Bambous Virieux ;
  - (b) 930 millions de roupies pour les travaux de construction du projet de barrage de Rivière des Anguilles à partir de décembre 2024 ;
  - (c) 345 millions de roupies pour la construction de nouvelles stations d'épuration et la modernisation des stations existantes dans des régions telles que Mont Blanc, Piton du Milieu et Pont Lardier ; et
  - (d) La mise en fonction des réservoirs de service d'Alma et de Nouvelle France d'ici août 2024, avec une capacité totale de 5 500 mètres cubes pour desservir environ 4 000 ménages.

Monsieur le Président,

255. L'accès à l'eau est un besoin fondamental.

256. Il doit être sans entrave, efficace et rapide.

257. Désormais, une personne qui demande un raccordement à l'eau l'obtiendra dans un délai de 30 jours, une fois toutes les conditions réunies.
258. Lorsque le réseau de la CWA doit être étendu, le coût total de cette expansion est supporté par le ménage.
259. A partir du 1er juillet 2024, la moitié de ce coût sera supporté par la CWA.
260. Dans le cadre des efforts du Gouvernement pour améliorer l'assainissement à travers l'île, 1,1 milliard de roupies seront investies pour l'implémentation de projets d'infrastructure des eaux usées.

## **Développement des Infrastructures**

Monsieur le Président,

261. Au cours du mandat, ce Gouvernement a investi massivement dans la construction, l'amélioration et l'extension de notre réseau routier, facilitant ainsi la circulation dans de nombreuses régions, à l'instar de :-
- (a) L'échangeur de Quay D, opérationnel depuis mai 2023 ;
  - (b) La nouvelle route de liaison entre La Vigie et La Brasserie ;
  - (c) Le nouvel échangeur de Saint-Pierre ;

- (d) Le contournement de Verdun et Bois Chéri ;
- (e) Le nouveau pont à Baie du Tombeau ; et
- (f) Le pont SAJ, qui relie Coromandel et Sorèze, opérationnel depuis mars 2024.

262. Cette année, nous investirons 3 milliards de roupies pour l'achèvement de projets en cours, notamment dans :-

- (a) L'amélioration des routes à Bel Air, Holyrood Vacoas, Wooton, Tyack, et à Constance près du nouvel hôpital universitaire de Flacq ;
- (b) La construction de routes de contournement à Flic-en-Flac et Hermitage ;
- (c) La construction d'échangeurs à Wooton, Terre Rouge, Ebène et La Vigie ;
- (d) La construction d'un nouveau rond-point à Goodlands ;
- (e) L'amélioration du pont Roussel à Grand River North West (GRNW) ;
- (f) La construction d'une nouvelle passerelle sur la M1 à Trianon ; et
- (g) La construction de la nouvelle route de liaison reliant La Brasserie à Beaux Songes, au rond-point de Pierrefonds et à Cascavelle.

263. Le Gouvernement s'engagera dans de nouveaux projets d'infrastructures routières, notamment pour :-

- (a) La construction d'un nouvel échangeur à Labourdonnais sur l'autoroute M2 et à Camp Fouquereaux ;
  - (b) La construction d'une nouvelle route de liaison entre Rivière des Anguilles et Britannia ; et
  - (c) Les nouvelles autoroutes M4 dans l'Est et M5 dans le Sud.
264. Un montant de 600 millions de roupies est affecté à la réhabilitation, à l'entretien et à la modernisation des routes de l'île.

### ***Développements Communautaires***

Monsieur le Président,

265. Nous réorganiserons, moderniserons et équiperons davantage nos centres d'aide sociale et nos centres communautaires.
266. 46 centres d'aide sociale seront transformés en centres d'évacuation pour servir de refuge en cas de catastrophe naturelle.
267. Les centres d'aide sociale de Montagne Ory, Lallmatie, Bel Air, Rivière Sèche, Petite Julie et Saint Pierre seront reconstruits.
268. Nous fournirons davantage d'installations à nos citoyens afin d'améliorer leur qualité de vie dans l'ensemble de l'île.
269. Ces projets incluront l'amélioration de :-
- (a) 4 terrains de basket à Chamarel, Vuillemin, Riambel et Trèfles ;

- (b) 2 marchés à la Plaine Magnien et à Mahébourg ;
- (c) 2 parcours de santé à Dubreuil et Bois Chéri ;
- (d) 5 espaces verts à Coromandel, Mont Roches, Rose-Hill, Britannia et au Jardin de Balfour ;
- (e) 2 terrains de foot à 5 à Résidence Saint Luc et Résidence La Brasserie ;
- (f) 6 centres municipaux à Vacoas, Route Militaire, Roches Brunes, Chebel, Beau Bassin et Mare Gravier ;
- (g) 6 complexes polyvalents à Cascavelle, Grande Rivière Noire, Triolet, Midlands, La Flora et Rivière des Anguilles ;
- (h) 8 complexes sportifs, 47 aires de jeux pour enfants, 34 terrains de football, 30 gymnases extérieurs, 20 terrains de mini-soccer, 15 gymnases intérieurs, 8 terrains de volley-ball, 32 salles des fêtes et 24 terrains de crémation et cimetières.

270. En outre, 8 nouveaux parcours de santé, 16 nouvelles aires de jeux pour enfants et 9 nouveaux terrains de pétanque seront construits dans toute l'île.

### ***Accès aux Transports Publics***

Monsieur le Président,

271. Les transports publics font partie de notre stratégie de verdissement pour réduire les émissions de carbone.

272. Nous continuerons à soutenir notre système de transport public.

273. Le projet Metro Express relie désormais Curepipe à Port Louis et a été étendu à Ebène et Réduit.
274. La prochaine phase de développement nous permettra d'atteindre La Vigie, Saint Pierre, Côte D'or et le terminal d'immigration.
275. Nous poursuivons le développement d'un plan directeur pour relier le Metro Express au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest.
276. Pour maintenir le prix du billet des trajets en bus, le Gouvernement va :-
- (a) Payer la compensation salariale supplémentaire de 2024 pour l'industrie des autobus ; et
  - (b) Prolonger le Bus Modernisation Scheme pour l'achat de bus électriques jusqu'en juin 2025.
277. Pour les taxis, nous augmentons de 20 pour cent l'exonération unique de la TVA pour l'achat d'une voiture, qui passe à 120 000 roupies.
278. En outre, les propriétaires de taxis pourront constituer une société pour le transfert de leur licence à leurs héritiers et la procédure pour les chauffeurs temporaires sera rationalisée
279. Enfin, la DBM accordera un prêt de 2,5 pour cent aux taxis sur une période de 7 ans.

## **L'Éducation**

Monsieur le Président,

280. L'éducation est la pierre angulaire de notre progrès et notre prospérité.
281. Ce Gouvernement continuera à investir dans notre système éducatif, dans les infrastructures scolaires et dans nos élèves en faisant provision de 21 milliards de roupies.
282. En janvier, une réforme majeure pour rendre l'enseignement pré-primaire gratuit a été implémentée.
283. Cette mesure s'ajoute à la gratuité de l'enseignement supérieur débutée en 2019.
284. Nos enfants bénéficient aujourd'hui d'une éducation gratuite, de l'enseignement pré-primaire à l'enseignement supérieur.
285. Nous permettons à 36 000 enfants de démarrer leur scolarité grâce au Free Pre-Primary Education Scheme.
286. Afin d'inciter les propriétaires de bâtiments d'enseignement pré-primaire à intégrer le Free Pre-Primary Education Scheme, nous prévoyons en outre une compensation équivalente au paiement d'un loyer pour l'utilisation du bâtiment.
287. Nous continuerons à soutenir les élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux afin qu'ils bénéficient d'opportunités équitables.

288. Comme annoncé l'année dernière, nous avons revu la formule de Grant in Aid aux écoles à besoins éducatifs spéciaux.
289. Nous augmentons donc la provision de 10 pour cent à 330 millions de roupies.
290. Le Gouvernement continuera à renforcer notre système éducatif pour s'assurer que personne ne soit laissé pour compte.
291. Tout d'abord, nous fournirons 250 millions de roupies pour la construction, l'amélioration et l'entretien des infrastructures scolaires aux niveaux pré-primaire, primaire et secondaire.
292. Deuxièmement, nous réorganisons les programmes de bourses d'études afin de les rendre plus équitables et de veiller à ce que tous les étudiants qui reçoivent une bourse bénéficient de l'aide nécessaire :-
- (a) L'allocation de subsistance pour les bénéficiaires de tous les programmes de bourses est augmentée de 50 pour cent, qu'ils étudient localement ou à l'étranger ;
  - (b) Les titulaires du HSC Professional Scholarship bénéficieront désormais d'une bourse complète et d'une allocation de subsistance au lieu de 400 000 roupies actuellement ;
  - (c) Les 50 lauréats du Additional Scholarship Scheme et du Additional Scholarship Based on Merit and Social Criteria bénéficieront d'une augmentation de : -

- i. L'allocation financière annuelle forfaitaire passera de 400 000 roupies à 600 000 de roupies s'ils étudient à l'étranger ;
- ii. L'allocation annuelle de 105 600 roupies à 150 000 roupies s'ils étudient localement ; et
- iii. Le droit aux frais de scolarité et autres frais connexes, de 150 000 roupies à 225 000 roupies pour la totalité des frais de scolarité.

(d) Les bénéficiaires du Scholarship to Children from Vulnerable Families étudiant à Maurice bénéficieront d'une augmentation de l'allocation annuelle de subsistance à 100 000 roupies.

293. Troisièmement, pour les collèges privés, la subvention mensuelle variable par élève sera portée à un minimum de 1 000 roupies pour couvrir leurs dépenses essentielles, au travers d'une provision de 239 millions de roupies.

294. La Banque de Maurice et Maurice Stratégie lanceront conjointement un programme de bourses de doctorat pour 10 étudiants par an.

## **Soins de Santé**

Monsieur le Président,

295. Le Gouvernement continuera à améliorer les services de santé qu'il fournit à tous ses citoyens.

296. Nous prévoyons donc un budget de 17,2 milliards de roupies cette année.
297. Nous fournirons 1,7 milliard de roupies pour la mise en œuvre des infrastructures de santé autour de l'île :-
- (a) 800 millions de roupies pour la mise en service du nouvel Flacq Teaching Hospital d'ici octobre 2024 ;
  - (b) 311 millions de roupies pour l'achèvement de la nouvelle unité de transplantation rénale à l'hôpital JNH d'ici décembre 2024 ;
  - (c) 310 millions de roupies pour l'achèvement du nouvel hôpital ophtalmologique d'ici à novembre 2024 ;
  - (d) 127 millions de roupies pour l'achèvement d'Areas Health Centres à Cap Malheureux, Curepipe, Bramsthan et Bambous d'ici février 2025 ;
  - (e) 81 millions de roupies pour des travaux d'amélioration des hôpitaux régionaux ;
  - (f) 55 millions de roupies pour les cliniques médicales qui comprennent les travaux d'achèvement à Grand Bois d'ici octobre 2024 et les travaux débutant à Chemin Grenier d'ici la fin de l'année ;
  - (g) 38 millions de roupies pour la modernisation de 10 cliniques médicales, 17 centres de santé régionaux, 113 centres de santé communautaires et 18 bureaux de santé dans toute l'île ; et

- (h) 11 millions de roupies pour la construction de centres de santé communautaires à Roche Bois et Ecroignard.
- 298. Afin de fournir des soins spécialisés aux enfants, nous mettrons en place une unité de soins intensifs pédiatriques au New ENT Hospital.
- 299. L'électrocardiographie améliorée par l'intelligence artificielle pour la détection des maladies cardiovasculaires a été introduite dans six cliniques médicales l'année dernière et sera étendue à tous les hôpitaux régionaux pour une détection efficace.

Monsieur le Président,

- 300. L'année dernière, nous avons annoncé la mise en œuvre du système e-Health : un patient, un dossier.
- 301. Nous avons le plaisir d'annoncer que le système est en phase pilote à l'hôpital JNH.
- 302. À partir de novembre 2024, le système e-Health sera déployé dans tous les établissements publics de santé de l'île.
- 303. Désormais, le public pourra bénéficier d'un carnet de santé numérique comprenant la prise de rendez-vous en ligne et les antécédents médicaux.

## **Jeunesse et Sports**

Monsieur le Président,

304. Le sport n'est pas seulement une source de loisirs et de détente.

305. Il contribue au bien-être de notre société.

306. Il est capable d'évoquer la solidarité nationale et de rassembler toute une nation.

307. Permettez-moi de féliciter les athlètes qui ont rendu notre pays fier.

308. Nous continuerons à soutenir le développement de nos athlètes en fournissant :-

(a) 20 millions de roupies pour la préparation et la participation de quelque 250 athlètes aux Seychelles CJSOI Games en juillet 2025 ;

(b) 40 millions de roupies pour l'organisation des Africa and Asia Pacific Choir Games à Maurice en septembre 2025 ;  
et

(c) Une augmentation de 50 millions de roupies à 60 millions de roupies de la subvention allouée à 51 fédérations sportives.

309. En outre, nous augmentons de la subvention allouée aux 26 clubs de football pour un coût total de 17,5 millions de roupies.

310. Un montant de 10 millions de roupies est prévu pour le Retired Athletes Allowance Scheme.
311. Nous accorderons une subvention spéciale de 30 000 de roupies à nos athlètes de haut niveau pour l'achat d'équipements sportifs.
312. Nous augmentons le montant des primés pour les médailles remportées dans les sports individuels aux Jeux olympiques et paralympiques :-
- (a) De 2 160 000 roupies à 2 500 000 roupies pour une médaille d'or ;
  - (b) De 1 440 000 roupies à 1 750 000 roupies pour une médaille d'argent ; et
  - (c) De 720 000 à 1 000 000 roupies pour une médaille de bronze.
313. Pour motiver les jeunes à s'engager dans des activités sportives, de nouvelles installations MUGA seront construites à Rose-Belle, Bambous, Rodrigues et Agalega.
314. Une campagne nationale de yoga sera lancée avec des cours hebdomadaires pour le grand public à Port Louis, Mon Choisy, Mahébourg, Gris Gris, Sodnac, Ébène, Moka, Tamarin, Vacoas et Belle Mare.
315. Nous investirons également dans la modernisation du stade Germain Comarmond à Bambous, du stade Auguste Vollaire à

Flacq et du Centre Technique National François Blaquart à Réduit.

316. Le Mauritius Sports Council va également moderniser ses piscines à Mare D'Albert, Pavillion Quatre Bornes, Rivière du Rempart, Serge Alfred, Souvenir Calebasse et Cote D'Or pour les rendre accessibles aux personnes handicapées.
317. Enfin, une demi-journée sera réservée chaque semaine aux personnes handicapées pour leur permettre de profiter de ces installations avec du personnel spécialisé.

## **L'Ordre Public**

Monsieur le Président,

318. La sureté nationale et la sécurité de nos citoyens ont toujours été une priorité pour ce Gouvernement.
319. Nous continuerons de faire respecter l'ordre et la loi dans la République de Maurice.
320. A cette fin, la provision totale allouée aux forces de police est augmentée de 10,8 milliards de roupies à 12,6 milliards de roupies, soit une augmentation de plus de 15 pour cent.
321. Nous avons, depuis 2019, recruté plus de 2000 officiers de police et quelque 4 850 ont été promus.
322. Pour cette année financière, nous sommes engagés dans le recrutement d'environ 1 000 officiers de police.

323. Nous investirons également dans l'amélioration de l'infrastructure et de l'équipement de la force de police, incluant :-

- (a) La Construction de la Disciplined Forces Academy ;
- (b) L'acquisition d'un patrouilleur hauturier pour assurer la sécurité maritime ;
- (c) Un système d'identification biométrique automatisé, qui sera relié à une base de données d'attributs criminels ;
- (d) L'acquisition d'un nouveau système de radar de surveillance côtière pour la surveillance des côtes et le suivi des mouvements des navires ;
- (e) Le renouvellement des véhicules des forces de police ; et
- (f) La construction et la modernisation des postes de police à Cent Gaulettes, L'Escalier, Phoenix et Triolet.

### ***Lutte contre le Trafic de Drogue***

Monsieur le Président,

324. En 2015, c'est ce Gouvernement qui a mis en place une Commission d'enquête sur le trafic de drogue.

325. Depuis, de colossales saisies de drogues dangereuses d'un montant 15,5 milliards de roupies ont été effectuées et 25 615 personnes ont été arrêtées.

326. Pour renforcer la vigilance des douanes à nos frontières, tant dans les aéroports que dans les ports maritimes, nous investissons dans l'achat de :-
- (a) Un scanner corporel et deux scanners à bagages au terminal de croisière ;
  - (b) Deux scanners à bagages supplémentaires dans le hall d'arrivée du SSR ;
  - (c) Deux scanners pour les cargaisons en vrac au bureau de poste de Rodrigues ; et
  - (d) 5 équipements supplémentaires de test de drogues pour le dépistage rapide des substances illicites au port et à l'aéroport.
327. Un montant de 350 millions de roupies est prévu pour renforcer la capacité d'exécution de l'Anti-Drug and Smuggling Unit (ADSU).
328. Pour aider à la réhabilitation des toxicomanes, le Drug Users Administrative Panel, qui a permis à 46 personnes de bénéficier de traitements, poursuivra son mandat.

### ***Le Pouvoir Judiciaire***

Monsieur le Président,

329. J'en viens maintenant au pouvoir judiciaire.

330. Au fil des ans, ce Gouvernement a déployé des efforts continus pour améliorer l'accès à la justice et offrir de meilleurs services à tous les usagers des tribunaux et à ses employés.
331. Cette année, nous prenons des dispositions pour :-
- (a) Moderniser les locaux des tribunaux, y compris ceux des districts de Mahébourg et de Rose-Hill ;
  - (b) Équiper le nouveau palais de justice d'un nouveau système de climatisation et améliorer sa connectivité ; et
  - (c) Nommer un président pour le Children's Court, un Senior District Magistrate ainsi que des Judicial Research Assistants et Court Officers supplémentaires.
332. Afin de réduire le nombre d'affaires en suspens et d'améliorer l'exécution des jugements, la numérisation de la justice et de l'administration des tribunaux sera accélérée.

## **Rodrigues et Îles Éparses**

Monsieur le Président,

333. Ce Gouvernement continuera à s'engager dans le développement de nos îles éparses pour le bénéfice de leurs habitants.
334. Nous investirons dans le plus grand projet d'investissement jamais mis en œuvre à Rodrigues.

335. La nouvelle piste d'atterrissage à Plaine Corail améliorera la connectivité de l'île avec Maurice et le reste du monde.
336. Cette piste, de 2,1 km de long pour un montant de 7,9 milliards de roupies, permettra à des avions tels que Boeing 737 et Airbus A321 Neo d'atterrir à Rodrigues.
337. Nous allouons un montant de 1,4 milliard de roupies pour lancer la construction de ce projet.
338. Ceci tracera une nouvelle voie de croissance pour Rodrigues, avec le nombre de visiteurs qui devrait plus que doubler.
339. 900 millions de roupies sont fournies au cours des 4 prochaines années pour préparer l'île en termes d'approvisionnement en eau et en électricité, de sécurité alimentaire et de développement touristique.
340. Pour maintenir une connectivité aérienne compétitive et abordable, nous maintenons également la subvention sur le Special Rodrigues Holiday Package et la subvention sur les billets d'avion au départ de Rodrigues jusqu'en septembre 2025.
341. Les fonds nécessaires sont provisionnés pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour le futur développement du port de Rodrigues.

Monsieur le Président,

342. Le Gouvernement s'est également engagé à maintenir ses efforts pour améliorer l'accès à l'eau.
343. 540 millions de roupies sont investies pour la construction d'une usine de dessalement à Pointe Coton avec une capacité de production journalière de 3 500 m<sup>3</sup> et à Caverne Bouteille avec une capacité journalière de 700 m<sup>3</sup>.
344. Les travaux ont déjà commencé et devraient être achevés en juillet 2025.
345. Dans le cadre de notre vision de Rodrigues Ile Verte, le Gouvernement mettra en œuvre une feuille de route pour décarboniser le réseau électrique de Rodrigues.
346. Pour poursuivre notre programme de promotion de l'entrepreneuriat, une Semaine Rodriguaise sera organisée qui inclura, entre autres :-
  - (a) Une Foire Commerciale Made in Rodrigues pour permettre aux producteurs locaux de présenter leurs biens et services aux consommateurs et autres entreprises ;
  - (b) Un forum sur les politiques publiques du commerce et de l'investissement par l'Economic Development Board pour identifier les opportunités d'affaires sur l'île ; et
  - (c) Un atelier pour identifier l'orientation économique stratégique de Rodrigues.

347. Nous maintenons le rabais de 20 pour cent sur le coût du fret entre Maurice et Rodrigues.

348. Le Gouvernement alloue également des fonds pour subventionner les coûts liés au test, à l'analyse et à la certification des produits pour les PME rodriguaises.

### **Agalega**

349. En ce qui concerne Agalega, comme la Chambre le sait, la piste d'atterrissage et la jetée ont été inaugurées en février dernier.

350. Cette infrastructure augmentera la connectivité d'Agalega et contribuera à améliorer le développement de l'île.

351. Afin d'utiliser pleinement les opportunités, nous faisons provision de 15 millions de roupies pour implémenter le plan directeur pour le développement d'Agalega.

352. Nous fournissons également 49,1 millions de roupies pour l'acquisition d'équipements et de véhicules ainsi que pour le développement de petits projets d'infrastructure immédiatement requis pour Agalega.

### **Chagos**

Monsieur le Président,

353. Le Gouvernement poursuivra sa lutte pour l'achèvement de la décolonisation de Maurice.

354. Nous restons fermement engagés dans la mise en œuvre d'un programme de réinstallation dans l'archipel des Chagos.
355. A cet égard, 50 millions de roupies sont provisionnées pour effectuer des visites dans l'archipel des Chagos afin de jeter les bases d'une réinstallation appropriée.
356. Au début de cette année, Maurice a accueilli, avec le soutien de la Zoological Society of London, un atelier sur la création d'une zone de protection marine autour de l'archipel des Chagos.
357. En s'appuyant sur les résultats de cet atelier qui a attiré la participation de scientifiques et de praticiens du monde entier, le Gouvernement prendra d'autres mesures pour faire de ce projet une réalité.

## **Perspectives Économiques**

Monsieur le Président,

358. Je vais maintenant aborder l'exécution du budget et les perspectives économiques.
359. Les dépenses totales s'élèveront à 237,3 milliards de roupies et les recettes totales sont estimées à 210,5 milliards de roupies.
360. Le déficit budgétaire global à la fin de juin 2025 devrait encore diminuer pour atteindre 3,4 pour cent, contre 3,9 pour cent en juin 2024 et 4,8 pour cent en juin 2023.

- 361. Le ratio de la dette du Gouvernement sur PIB diminuera de 69,8 pour cent en juin 2023 à 65,4 pour cent en juin de cette année, puis à 63 pour cent à la fin juin 2025.
- 362. Le ratio de la dette publique sur PIB devrait diminuer de 80,2 pour cent du PIB en juin 2023 à 74,5 pour cent en juin 2024 et à 71,1 pour cent en juin 2025.
- 363. Le ratio intérêts sur recettes passera sous la barre des 10 pour cent, à 9,84 pour cent.
- 364. La croissance du PIB sera de 6,5 pour cent cette année et nos mesures nous permettront de maintenir un taux de croissance moyen de plus de 5 pour cent à moyen terme.

Monsieur le Président,

- 365. Cette année, nous avons atteint notre objectif de ramener la dette du secteur public en dessous du niveau statutaire de 80 pour cent du PIB.
- 366. D'ici juin 2025, nous serons largement en dessous de ce niveau statutaire et plus proches de notre objectif à moyen terme, qui est de 60 pour cent du PIB.

## **CONSTRUIRE NOTRE AVENIR**

Monsieur le Président,

367. J'en viens maintenant aux mesures qui s'adressent à chaque Mauricienne et à chaque Mauricien.
368. Des mesures pour mieux soigner les enfants qui sont atteints de cancer.
369. Des mesures pour accompagner les familles qui attendent l'arrivée d'un enfant.
370. Des mesures pour assurer une vie digne aux membres les plus vulnérables de notre société.
371. Des mesures pour permettre à tous les Mauriciens de se loger décemment.
372. Des mesures pour créer les conditions d'une jeunesse épanouie et confiante en l'avenir.
373. Des mesures pour reconnaître l'apport des personnes âgées à notre nation.
374. Des mesures pour pleinement intégrer les personnes à handicap.
375. Des mesures pour améliorer la qualité de vie des classes moyennes.

376. Des mesures pour rétablir l'équité en offrant les mêmes opportunités à tous les citoyens.
377. Car, Monsieur le Président, nous reconnaissons la valeur de chaque Mauricien, individuellement et collectivement.

### **Soins Pédiatriques contre le Cancer**

Monsieur le Président,

378. La vie d'un enfant, lorsqu'elle est faite d'insouciance et d'éclats de rire, est un trésor que chaque parent chérit.
379. Quand elle devient menacée par le drame du cancer, c'est tout l'équilibre de l'enfant et de son entourage qui se bouleverse.
380. Pour y faire face, il est de notre devoir, à nous Gouvernement, de mettre tout en œuvre pour mieux soigner les enfants malades.
381. Du diagnostic au traitement et à la guérison, nous nous engageons aux côtés des familles d'enfants qui luttent courageusement contre le cancer.
382. L'année dernière, nous avons annoncé une nouvelle politique pour que tous les enfants âgés de moins de 18 ans atteints d'un cancer soient entièrement pris en charge par le Gouvernement à partir du diagnostic et cela jusqu'à ce que tous les traitements soient donnés.

383. Cette mesure a permis à 49 enfants d'être soignés dans certains des meilleurs centres de cancérologie du monde.
384. Elle a aussi permis à 71 enfants déjà diagnostiqués avec un cancer de bénéficier d'un accès gratuit aux meilleurs programmes de traitement de suivi.
385. Nous devons faire toujours mieux pour eux.
386. Nous faisons donc passer l'âge limite d'éligibilité au programme de lutte contre le cancer de 18 à 25 ans.
387. Ainsi, tous les patients jusqu'à l'âge de 25 ans souffrant de cancer recevront un traitement dans les meilleurs centres de cancérologie étrangers et locaux, entièrement financé par le Gouvernement.

Monsieur le Président,

388. Pour les autres maladies graves, nous avons aboli le montant maximum d'un million de roupies dans le cadre du Overseas Treatment Scheme pour les patients pédiatriques jusqu'à l'âge de 18 ans.
389. De ce fait, le Gouvernement couvre actuellement la totalité du coût de leur traitement à l'étranger.
390. A partir de ce jour, ce soutien financier deviendra accessible aux jeunes patients âgés jusqu'à 25 ans.

391. En ce qui concerne les patients âgés de 25 ans et plus, pour l'ensemble des maladies, nous augmentons : -
- (a) Le seuil d'éligibilité de revenu mensuel par ménage, qui passe de 150 000 roupies à 200 000 roupies ; et
  - (b) Le plafond de l'allocation de 1 million de roupies à 1,3 million de roupies.

### **Soins de Grossesse**

Monsieur le Président,

392. Il y a dans une vie, des événements qui transforment le quotidien.
393. Celui de la venue au monde d'un enfant en est la quintessence.
394. Afin d'accompagner les familles qui s'agrandissent, de soutenir les futures mères dans leur grossesse et d'assurer la bonne santé des nouveau-nés, ce Gouvernement apporte son soutien à tous les futurs parents.
395. Ainsi, pour encourager les femmes enceintes à suivre systématiquement les examens médicaux requis pendant la grossesse, elles recevront une subvention de 3 000 roupies une fois les 6 examens médicaux obligatoires effectués.
396. De plus, alors que le coût des soins médicaux, des nutriments et des suppléments pour la mère avant l'accouchement et dans les premiers mois suivant la naissance est élevé, nous leur apportons une aide financière.

397. Au travers de ce Budget, nous introduisons ainsi une Maternity Allowance de 2 000 roupies par mois pour la mère versée pendant 9 mois, à partir de la 28ème semaine de grossesse.

### **Équilibre entre Vie Professionnelle et Vie Privée**

Monsieur le Président,

398. Les premiers temps de la parentalité constituent une période fondamentale dans la construction du lien familial et dans le développement de l'enfant en bas-âge.

399. A cet effet, les jeunes parents, mères et pères, méritent d'être mieux soutenus dans la gestion de leurs responsabilités professionnelles et familiales.

400. Ce Gouvernement est fier d'allonger la durée des congés payés comme suit :-

(a) de 14 à 16 semaines pour les congés de maternité ; et

(b) de 1 à 4 semaines pour les congés de paternité.

401. Pour les mères qui ont donné naissance à des jumeaux ou à des triplés ou plus, ou bien à un nouveau-né prématuré, un congé de maternité supplémentaire de 2 semaines sera accordé.

402. En outre, les entreprises qui investissent dans des crèches d'entreprise bénéficieront d'un crédit d'impôt de 25 pour cent sur le coût.

## **Inclusion Sociale**

Monsieur le Président,

403. Une société solidaire qui intègre les plus vulnérables est une société tournée vers le progrès, l'avenir et la croissance.
404. Fort de cette philosophie humaniste, ce Gouvernement n'a eu de cesse de faire de la réduction des inégalités une lutte de tous les jours.
405. Partout où les inégalités persistent, nous devons les combattre avec force, conviction et redistribution.
406. En 2016, sous ce Gouvernement, le Plan Marshall contre la pauvreté a été lancé et le Social Register of Mauritius a été créé.
407. Ce sont aujourd'hui plus de 7000 familles et ainsi 28 700 Mauriciens vulnérables que nous accompagnons pour sortir de l'exclusion sociale et économique.
408. À partir du 1er juillet 2024, nous augmentons le montant minimum de l'allocation mensuelle de subsistance pour le porter à 1 500 roupies par mois.
409. En outre, nous fournissons 11 millions de roupies pour accroître l'accès des bénéficiaires du SRM aux opportunités d'emploi par le biais de l'amélioration des compétences et des stages.
410. Enfin, nous prendrons en charge la fourniture de lunettes pour tous les bénéficiaires du SRM.

## **Lutte contre les Violences Domestiques**

Monsieur le Président,

411. Parce que la violence sous toutes formes n'a pas sa place dans nos foyers, nous devons continuer de la dénoncer et de l'éradiquer.
412. Alors que ce Gouvernement est engagé dans la lutte contre les violences domestiques, il en va de notre responsabilité de porter assistance aux personnes qui en sont victimes.
413. A cette fin, nous allons lancer un Survivor Support Scheme avec une aide financière unique de 5 000 roupies pour soutenir les victimes de violences domestiques.

## **Les ONG**

Monsieur le Président,

414. La société civile, les ONG et les associations caritatives ont joué un rôle essentiel en assistant les communautés et les plus vulnérables de notre société, en particulier pendant la pandémie de la Covid-19.
415. Nous continuerons à leur apporter tout notre soutien et notre reconnaissance.
416. A cet égard, nous accordons une triple déduction pour les entreprises qui font des dons aux ONG impliquées dans la lutte

contre la toxicomanie, les violences basées sur le genre, la réduction de la pauvreté et la protection animale.

417. Nous augmenterons aussi la déduction de l'impôt sur le revenu de 50 000 à 100 000 roupies pour les particuliers qui font des dons aux autres ONG et aux institutions caritatives, et nous permettrons également aux entreprises de le faire.
418. Dans ce même esprit, les ONG et les hôpitaux privés bénéficieront de facilités hors taxes pour l'achat d'ambulances.
419. En sus, la subvention accordée aux organismes religieux est augmentée de 60 pour cent et passe de 125 millions de roupies à 200 millions de roupies.
420. Pour rappel, la subvention était de 73 millions de roupies en 2014, ce qui représente une augmentation de plus de 170 pour cent.
421. Nous fournirons également des facilités hors taxes pour l'achat tous les 7 ans de voitures à tous les prêtres enregistrés, pour toutes les religions.
422. Afin de mieux supporter les organismes religieux, le Gouvernement va :-
  - (a) Étendre le Water Tank Scheme à tous les organismes religieux ; et
  - (b) Augmenter le Solar PV Scheme pour les organismes religieux jusqu'à un maximum de 10 panneaux.

423. Enfin, à partir du 1er janvier 2025, le Gouvernement facilitera à travers des subventions les pèlerinages religieux à l'étranger pour toutes les communautés.
424. Le ministère des Arts et de la Culture concevra un ensemble de mesures, avec les différents organismes religieux, pour soutenir les Mauriciens pendant leur pèlerinage.

### **Bien-être Animal**

Monsieur le Président,

425. Le bien-être animal reflète nos valeurs de compassion, d'empathie et de bienveillance.
426. Traiter les animaux avec respect est le signe de notre humanité.
427. Pour ce faire, nous procéderons à :-
- (a) L'achat de deux cliniques vétérinaires mobiles par la Mauritius Society for Animal Welfare afin de renforcer son programme de stérilisation des chiens ; et
  - (b) La construction d'un refuge pour chiens à Plaine Magnien.
428. Afin de réduire le nombre de chiens errants, nous offrirons une incitation de 200 roupies aux particuliers pour la stérilisation et le marquage de ces animaux auprès de la MSAW ou d'ONG agréées.
429. Enfin, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, les chiots et chiens vendus devront être enregistrés auprès de la MSAW avant leur vente.

## **Un logement Décent pour Tous**

Monsieur le Président,

430. A l'heure où le mal logement est souvent synonyme d'exclusion sociale et économique, ce Gouvernement a fait de l'accès à un habitat décent l'une de ses priorités.
431. Permettre à tous les Mauriciens, en particulier les plus vulnérables, d'avoir un toit sur la tête est un objectif que nous poursuivons avec ténacité.
432. En 2020, ce Gouvernement a lancé le plus grand programme de logement social du pays.
433. Sur les 8 000 logements annoncés, 1 850 logements seront achevés d'ici septembre 2024 à Pointe aux Piments, Réunion Maurel, Valetta, Camp Ithier, Olivia, Mare d'Albert, Grand Bel Air, Souillac, Bambous, Hermitage, Henrietta, Malherbes, La Source et Camp Levieux.
434. 1 800 autres unités devraient être terminées d'ici décembre 2024, et les autres seront livrées d'ici juin 2025.
435. Ainsi, nous tiendrons notre promesse de construire 8 000 unités de logement d'ici juin 2025.
436. Les bénéficiaires des unités de logement auront accès à des prêts immobiliers à des conditions favorables pour l'acquisition de leur propriété.

437. En outre, la NHDC s'engage à :-

- (a) Achever la construction de 223 unités à La Valette à la fin juin 2024 ; et
- (b) Construire 546 nouveaux logements sociaux à Camp Ithier, Quatre Cocos, Solitude, Henrietta, Melrose, Sébastopol, Souillac et Wooton.

438. De plus, afin de soutenir les particuliers dans leur projet de construction de maison, les critères d'éligibilité des revenus mensuels pour le Casting of Roof Slab Grant Scheme et le Purchases of Building Materials Scheme sont augmentés de 30 000 roupies à 40 000 roupies.

Monsieur le Président,

439. Un logement est tant une nécessité de base qu'un projet de vie.

440. Tout au long de ce mandat, le Gouvernement a facilité l'accès à la propriété pour ses citoyens.

441. Nous offrons, dans le cadre du Home Ownership Scheme, un remboursement de 5 pour cent sur le coût d'achat d'un bien immobilier, jusqu'à un maximum de 500 000 roupies.

442. Pour ceux qui ont contracté un prêt pour construire ou acheter une maison, nous accordons un remboursement de 5 pour cent, dans le cadre du Home Loan Scheme, sur le montant du prêt, jusqu'à un maximum de 500 000 roupies.

## **Protection de l'Enfance**

Monsieur le Président,

443. Chaque Mauricien né a le droit, de la petite enfance à l'âge adulte, de bénéficier des meilleures conditions pour grandir, apprendre et s'épanouir.

444. Ce Gouvernement, attaché à la protection de l'enfance, n'a eu de cesse de soutenir les familles dans leur vie de tous les jours.

445. L'année dernière, nous avons introduit une CSG Child Allowance de 2 000 roupies par mois de la naissance à l'âge de 3 ans.

446. Grâce à cette aide, le Gouvernement facilite le quotidien de plus de 36 000 familles avec enfants en bas âge.

447. Cette année nous allons plus loin en l'augmentant de 25 pour cent pour l'amener à 2 500 roupies par mois.

Monsieur le Président,

448. En rendant le pré-primaire gratuit en janvier de cette année, nous avons garanti que tous les enfants aient un accès libre à l'école dès le plus jeune âge.

449. Nous voulons maintenant nous assurer que tous puissent démarrer leur scolarité dans les meilleures conditions.

450. Nous introduisons donc, à partir du 1er juillet 2024, la School Allowance de 2 000 roupies par mois pour tous les enfants âgés de 3 à 10 ans.
451. Et cela afin de permettre à plus de 80 000 familles de bénéficier d'un soutien supplémentaire pour assurer les besoins de base de leurs enfants.
452. Telle est notre philosophie.
453. Telle est la philosophie que ce Gouvernement, sous la direction du Premier ministre l'Honorable Pravind Kumar Jugnauth, a consacrée.

Monsieur le Président,

454. L'accès à l'éducation est un droit humain fondamental.
455. La fourniture gratuite de serviettes hygiéniques permet aux filles d'exercer pleinement ce droit.
456. Ce Gouvernement introduira à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 la distribution gratuite de serviettes hygiéniques à toutes les filles du Grade 6 au Grade 13.
457. Dans le même esprit, nous voulons que tous les étudiants poursuivent leurs études, quels que soient leurs moyens financiers.

458. Ainsi, tous les parents dont les enfants sont scolarisés dans les écoles privées payantes pourront bénéficier d'une déduction fiscale allant jusqu'à 60 000 roupies par an et par enfant.
459. Ce Gouvernement a déjà rétabli la subvention pour les frais d'examen du SC et du HSC.
460. Pour cultiver encore davantage l'esprit de croissance et de résilience, nous veillerons à ce que tous les élèves aient une deuxième chance de réussir.
461. À cette fin, à partir de cette année, nous fournirons une subvention complète sur les frais d'examen du SC et du HSC pour ceux qui n'ont pas obtenu leurs 5 crédits ou qui n'ont pas réussi leurs examens la première fois.

Monsieur le Président,

462. Le Gouvernement reconnaît les défis financiers auxquels sont confrontés les retraités, les veuves et les personnes handicapées qui élèvent des enfants à charge.
463. Nous augmentons donc la Monthly Child Allowance qui leur est versée de 2 000 à 2 500 roupies, quel que soit le nombre d'enfants.
464. Cette mesure, ainsi que les allocations de 2 500 roupies pour tous les enfants âgés de moins de 3 ans et de 2 000 roupies pour les enfants âgés de moins de 10 ans, visent à améliorer la qualité de vie des familles.

465. Enfin, le Gouvernement accroît l'aide aux familles ayant eu des jumeaux, des triplés ou plus de la façon suivante : -

(a) Le plafond de revenu du ménage pour bénéficier de la Multiple Birth Allowance passe de 390 000 roupies à 500 000 roupies ; et

(b) L'allocation mensuelle passe de 3 272 roupies à 5 000 roupies.

### **Pour la Jeunesse**

Monsieur le Président,

466. Nos jeunes sont notre avenir.

467. Ils sont ceux en qui nous plaçons nos espoirs, nos rêves et nos ambitions pour la nation.

468. Ce Gouvernement veut que chaque jeune soit épanoui, intégré et connecté avec le monde.

469. L'année dernière, nous avons introduit l'Independence Scheme pour fournir une subvention unique de 20 000 roupies à chaque citoyen à l'âge de 18 ans.

470. Nous faisons un pas de plus en direction de la jeunesse.

471. Nous fournirons un forfait mensuel de données gratuit pour tous les citoyens âgés de 18 à 25 ans, afin de permettre à quelque 80 000 jeunes de bénéficier d'un accès gratuit à l'internet mobile.

472. En outre, la DBM accordera également un prêt à taux zéro sur l'équipement informatique pour les personnes âgées de 18 à 25 ans.

### **Pour les Personnes Âgées**

Monsieur le Président,

473. Les personnes âgées sont le substrat de notre société.

474. Elles ont, au cours des 5 dernières décennies, œuvré au succès de Maurice.

475. Elles ont écrit notre récit national depuis l'Indépendance et ont élargi le champ des possibles pour les jeunes générations.

476. Elles ont travaillé à notre développement, créé nos foyers et nos entreprises.

477. Elles méritent, en signe de reconnaissance et de solidarité, que nous leur apportions tout notre soutien, notre gratitude et notre respect.

478. Je rappelle que c'est ce Gouvernement qui a revalorisé graduellement les pensions de retraite de base de nos aînés depuis 2014.

479. En 2014, la pension pour les aînés, les veuves, et les handicapés n'était que de 3 623 roupies, soit moins de 60 pour cent du seuil de pauvreté.

480. Pour nous, ce montant était indigne de leur contribution à notre société et insuffisants pour leurs besoins vitaux.
481. Face à ce constat, nous avons fait la promesse de porter les pensions de base à 13 500 roupies par mois.
482. Et nous avons respecté notre parole.
483. Durant cette période, nous avons en effet multiplié par plus de trois le montant des pensions de base, qui sont passées de 3 623 roupies par mois à 13 500 roupies.
484. Malgré la pire crise de notre histoire, ce Gouvernement n'a pas abdiqué devant la tâche ni fait table rase de l'engagement qu'il avait pris auprès des citoyens.
485. Nous avons en sus porté les prestations d'un retraité à l'âge de 65 ans à 14 500 roupies et celles d'un retraité de 75 ans à 16 000 roupies.
486. Enfin, nous avons aussi aligné toutes les pensions de base sur le Basic Retirement Pension.
487. À l'époque, les orphelins de moins de 15 ans qui ne suivaient pas d'études à temps plein ne recevaient qu'une pension de 1 810 roupies par mois.
488. Les personnes âgées de 3 à 20 ans qui suivaient un enseignement à temps plein percevaient une maigre pension mensuelle de 3 330 roupies.

489. Nous avons corrigé ces injustices.

490. Ces deux chiffres ont été alignés à 13 500 roupies par mois.

Monsieur le Président,

491. Permettez-moi d'assurer à la Chambre et à la population que les personnes âgées, les personnes à handicap, les orphelins et les veuves continuent de bénéficier de tout notre soutien.

492. Ce Gouvernement est fier d'annoncer une double augmentation du niveau de pension au cours des 6 prochains mois.

493. Premièrement, nous augmentons, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2024, le montant mensuel du Basic Retirement Pension à 14 000 roupies.

494. La Basic Widow's Pension, la Basic Invalid's Pension et la Basic Orphan's Pension seront également augmentées pour atteindre 14 000 roupies.

495. Il s'agit d'une augmentation de plus de 10 000 roupies en moins de 10 ans.

496. Ainsi, entre le 1<sup>er</sup> juillet 2024 et jusqu'au 31 décembre 2024, les retraités âgés de 65 ans percevront 15 000 roupies et 16 500 roupies à l'âge de 75 ans.

497. Les personnes âgées de 90 à 99 ans recevront elles 24 210 roupies et les centenaires 29 210 roupies.

498. Deuxièmement, à partir du 1er janvier 2025, nous augmenterons encore la Basic Retirement Pension et toutes les pensions de base pour les porter à 15 000 roupies par mois.
499. Dès lors, les retraités âgés de 65 ans percevront 16 000 roupies et 17 500 roupies à l'âge de 75 ans.
500. Les personnes âgées de 90 à 99 ans recevront elles 25 210 roupies et les centenaires 30 210 roupies.

Monsieur le Président,

501. Dans un esprit de solidarité et de compassion, nous augmentons l'allocation mensuelle de loyer pour les bénéficiaires de pensions de base vivant seuls de 2 286 roupies à 3 500 roupies.
502. L'Inmate's allowance pour les retraités des institutions caritatives passe de 830 roupies à 1 500 roupies.
503. De plus, afin d'aider les ménages à recruter des soignants pour les personnes âgées :-
  - (a) Un particulier pourra déduire 30 000 roupies pour l'emploi d'une personne chargée de s'occuper de ses parents ou de ses grands-parents ; et
  - (b) Un individu ayant atteint l'âge de 60 ans pourra bénéficier d'un permis pour recruter un soignant étranger, quel que soit son lieu d'origine.

504. Pour les retraités, nous augmentons l'exonération de l'impôt sur le revenu sur la somme forfaitaire reçue de 2,5 millions roupies à 3 millions roupies.
505. Enfin, nous augmentons la Guardian's Allowance pour les personnes qui assument la responsabilité d'orphelins dont elles ont la garde, qui passe de 1 100 roupies à 2 000 roupies par mois.

### **Pour les Personnes à Handicap**

Monsieur le Président,

506. Une société inclusive est celle qui intègre pleinement et sans discrimination le handicap dans les activités socio-économiques.
507. Pour y parvenir, la reconnaissance du handicap est un combat de tous les jours que de trop nombreuses familles mauriciennes mènent encore avec difficulté.
508. Nous ne pouvons pas nous résoudre à ce qu'une situation de handicap amène injustices et vulnérabilité.
509. Nous devons être à la hauteur de cet enjeu d'égalité et de solidarité, qui reflète les valeurs de notre société.
510. Car chaque Mauricien a le droit aux mêmes opportunités.

511. Pour aider les personnes handicapées à réaliser leur plein potentiel, nous avons augmenté la Basic Invalid's Pension de 3 267 roupies par mois en 2014 à 13 500 roupies jusqu'à lors.
512. Nous avons aussi fait de sorte que toute personne souffrant d'une amputation bénéficie de la totalité de la pension d'invalidité de base.
513. Nous avons également prévu une CSG Disability Allowance de 2 500 roupies pour les personnes dont le taux d'invalidité est compris entre 40 pour cent et 60 pour cent.

Monsieur le Président,

514. Comme annoncé précédemment, nous augmenterons la Basic Invalid's Pension à 14 000 roupies en juillet 2024 et à 15 000 roupies en janvier 2025.
515. Nous rembourserons également les frais de taxi à tous les étudiants qui fréquentent des unités intégrées et des centres de ressources et de développement pour les besoins éducatifs spéciaux.
516. La Monthly Incontinence Allowance de 1 800 roupies sera portée à 2 500 roupies et étendue aux patients souffrant de graves traumatismes de la moelle épinière.
517. Pour les parents de tous les enfants âgés de moins de 18 ans et souffrant d'un handicap, nous accordons une concession hors taxes sur un véhicule à moteur.

518. Enfin, pour quelque 5 000 enfants handicapés de moins de 18 ans, nous introduirons une allocation mensuelle additionnelle de 3 000 roupies.

## **Protection des Consommateurs**

Monsieur le Président

519. Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale, la pandémie de la Covid-19, la guerre entre l'Ukraine et la Russie et les tensions actuelles au Moyen-Orient ont effectivement eu un impact sur les prix au niveau mondial.

520. Nous avons été confrontés à une inflation cumulée de 15,5 pour cent au cours des deux dernières années.

521. Conscient de ce défi de taille pour de nombreux ménages, le Gouvernement a mis en œuvre des mesures historiques pour préserver le pouvoir d'achat des Mauriciens, en particulier des plus vulnérables et des classes moyennes.

522. Nous avons veillé à ce que le coût des produits de première nécessité soit maîtrisé.

523. Dans le prolongement de cette philosophie, nous maintiendrons le prix du pain maison à 2,60 roupies au lieu du tarif de 4,80 roupies qui aurait prévalu sans subside du Gouvernement.

524. Pour y parvenir, nous continuerons à fournir :-
- (a) 540 roupies de subvention sur un paquet de 25 kg de farine aux boulangers pour maintenir son prix à 109 roupies ; et
  - (b) Un remboursement de 5 roupies par litre de diesel aux boulangeries à partir d'octobre 2023.
525. Nous accordons également une augmentation de la subvention sur le pain maison de 167 pour cent à 24 sous.
526. Le prix du riz est maintenu à 10,80 roupies par kilo contre 35 roupies par kilo sans subside.
527. Enfin, nous diminuons le prix de la bonbonne de gaz ménager de 12 kg de 240 roupies à 190 roupies, au lieu des 560 roupies sans subside.
528. Au total, 4,9 milliards de roupies sont donc accordées sous forme de subsides pour le prix du gaz ménager, de la farine, du pain et du riz.

### **Soutien aux Revenus**

Monsieur le Président,

529. Depuis 2022, ce Gouvernement a introduit une mesure historique, la CSG Income Allowance, qui bénéficie à plus de 500 000 employés.

530. Nous avons en effet introduit en 2022 la CSG Income Allowance de 1 000 roupies pour tous ceux qui gagnaient jusqu'à 50 000 roupies par mois.
531. L'année dernière, nous avons porté ce chiffre à 2 000 roupies pour quelque 200 000 personnes gagnant jusqu'à 25 000 roupies par mois.
532. Cette année, nous maintenons la CSG Income Allowance pour tous les employés et les travailleurs indépendants.
533. Et nous allons encore plus loin.
534. Nous augmentons le montant de la CSG Income Allowance pour quelque 500 000 personnes :-
- (a) À 3 000 roupies pour 110 000 employés et travailleurs indépendants percevant mensuellement moins de 20 000 roupies ;
  - (b) À 2 500 roupies pour 55 000 individus percevant mensuellement moins de 25 000 roupies ;
  - (c) À 2 000 roupies pour 50 000 individus percevant mensuellement moins de 30 000 roupies ; et
  - (d) À 1 500 roupies pour 105 000 individus percevant mensuellement moins de 50 000 roupies.

Monsieur le Président,

535. Fort de sa stratégie d'éradication de la pauvreté, ce Gouvernement a introduit l'année dernière, en plus du salaire

minimum, le Revenu Minimum Garanti de 15 000 roupies par mois.

536. En janvier 2024, nous avons augmenté ce chiffre à 18 500 roupies.
537. Aujourd'hui, nous augmentons le Revenu Minimum Garanti à 20 000 roupies.
538. Aucun individu travaillant à temps plein n'aura un revenu inférieur à 20 000 roupies à partir du 1er juillet 2024.
539. Il s'agit d'une augmentation de 7 925 roupies, soit de plus de 65 pour cent par rapport aux 12 075 roupies accordées en 2022.
540. Pour tous ceux qui ont un revenu, y compris la CSG Income Allowance, inférieur à 20 000 roupies, le Gouvernement complétera par un maximum de 500 roupies par mois.
541. Par cette mesure historique, nous veillons à ce que plus de 110 000 hommes et femmes disposent aujourd'hui d'un revenu d'au moins 20 000 roupies à la fin de chaque mois.

Monsieur le Président,

542. Nous faciliterons la création de revenus par l'investissement pour les Mauriciens en lançant le Mauritius Savings Bond avec une rémunération annuelle garantie d'un minimum de 3,5 pour cent.

## **L'Allocation d'Égalité des Chances**

Monsieur le Président,

543. Si les hommes naissent égaux en droits, ils ne sont pas égaux en faits.
544. Pour corriger ces injustices qui privent une partie de nos concitoyens d'accéder aux mêmes opportunités, le Gouvernement de l'Honorable Pravind Kumar Jugnauth a lutté sans relâche pour réduire les inégalités là où elles se trouvaient.
545. Faisant du principe de redistribution son mantra, il découle de cette philosophie la promesse d'une nation plus juste, plus inclusive et plus prospère.
546. Une société qui tend la main aux plus vulnérables pour offrir à cette génération et aux prochaines un accélérateur d'ascenseur social.
547. Ce Gouvernement a été le premier à introduire le salaire minimum pour chaque citoyen.
548. Il a été le premier à introduire un Revenu Minimum Garanti pour tous les employés.
549. Aujourd'hui, nous annonçons une mesure historique pour toutes les familles mauriciennes.

550. Nous introduisons l'Allocation d'Égalité des Chances pour les ménages qui gagnent moins de 20 000 roupies par mois.

551. L'allocation sera de 2 000 roupies par ménage et par mois.

Monsieur le Président,

552. Ce Budget maintient le cap de nos ambitions.

553. Nous faisons de cette vision notre futur collectif.

554. Un avenir où l'économie croît de manière robuste et durable.

555. Un avenir où les fruits de la croissance sont redistribués de manière plus juste aux Mauriciens.

556. Un avenir où la contribution de chaque citoyen à la nation est reconnue à sa juste valeur.

557. Un avenir où les besoins de bases pour se loger, se nourrir, se soigner et s'éduquer, sont garantis.

Monsieur le Président,

558. Chaque Mauricien est une note de musique sur la partition de notre destinée.

559. Ensemble, osons faire du bien commun notre finalité.

560. Ensemble, osons faire du progrès social notre atout.

561. *Car Demain est à nous.*

Monsieur le Président,

562. Je ne peux conclure sans remercier l'Honorable Premier ministre, qui m'a accordé sa confiance et m'a apporté son soutien indéfectible depuis mon tout premier discours du Budget, il y a cinq ans.

563. Marque des grands hommes, sa vision a donné du sens à notre action.

564. Je tiens également à remercier mes collègues ministres et leurs officiers pour leur précieuse contribution à la préparation de ce Budget.

565. Permettez-moi également d'exprimer ma sincère gratitude à mon équipe, en particulier au Secrétaire Financier, aux Secrétaires Financiers adjoints ainsi qu'aux officiers de mon ministère et aux institutions sous la tutelle du ministère pour leur ferme engagement.

566. Enfin, je voudrais exprimer ma reconnaissance à l'ensemble des parties prenantes qui ont partagé leurs points de vue et à tous ceux qui ont contribué à la préparation de ce budget.

567. Nous avons dûment tenu compte de leurs suggestions.

## **CONCLUSION**

568. Monsieur le Président, ce Budget est un contrat de confiance avec la population.

569. Il s'agit d'investir dans un avenir meilleur pour chaque Mauricien.
570. Il s'agit, grâce aux mesures dévoilées, d'investir dans notre futur.
571. 320 000 salariés et indépendants recevront une CSG Income Allowance mensuelle plus élevée.
572. 310 000 personnes âgées, handicapées et veuves bénéficieront d'une pension plus élevée.
573. 110 000 personnes bénéficieront d'un Revenu Minimum Garanti de 20 000 roupies par mois.
574. 100 000 jeunes âgés de 18 à 25 ans bénéficieront d'un forfait mensuel de données gratuit sur mobile.
575. 80 000 familles avec enfants âgés de 3 à 10 ans bénéficieront d'une School Allowance de 2 000 roupies par mois.
576. 50 000 ménages disposeront d'un minimum de 20 000 roupies par mois grâce à l'Allocation d'Égalité des Chances de 2 000 roupies par mois.
577. 36 000 familles avec enfants de moins de 3 ans recevront une Child Allowance plus élevée à 2 500 roupies par mois.
578. 20 000 bénéficiaires du SRM percevront un revenu minimum mensuel de 1 500 roupies.

579. 12 000 mères recevront une Maternity Allowance mensuelle de 2 000 roupies.

580. 5 000 enfants handicapés recevront une allocation mensuelle supplémentaire de 3 000 roupies.

Monsieur le Président,

581. Au travers de ce Budget, nous créons plus d'opportunités pour ceux qui en sont privés.

582. Parce que, comme l'a écrit Jean Tirole, « *l'économie est au service du bien commun* ».

583. Parce que, Monsieur le Président, nous sommes pleinement engagés auprès de la population.

584. Merci.

585. Je recommande maintenant le Projet de loi à l'Assemblée.